

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

26, rue du Renard - 75004 PARIS - Tél. 42 77 73 32

Directeur-Fondateur 1946-1981 : I. CLEITMAN (Isy BLUM)

Mai-Juin

Juillet 94

N° 10

Nouvelle Série (200)

Abonnement annuel :

100 F

Prix du numéro : 25 F

TRIMESTRIEL

C'ÉTAIT IL Y A 51 ANS... SOUVIENS-TOI

Le 19 avril 1994, nous avons célébré ensemble avec le CRIF et les organisations des Anciens Combattants et Résistants, le **51^e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie**.

Nous devons saluer l'initiative du Gouvernement français pour sa décision d'honorer, dans tout le pays, le souvenir de la Résistance et de la Shoah.

La présence du Premier ministre Edouard Balladur à la manifestation de Paris et celle du Président de la République François Mitterrand à l'inauguration du musée d'Izieux en souvenir des 44 enfants juifs déportés vers les camps de la mort, en témoignent.

L'année dernière, à la même date, une délégation de notre Union avec son drapeau en tête, s'est rendue à Varsovie sur les lieux-mêmes des combats de l'insurrection du ghetto et a déposé des fleurs au pied du Monument érigé à leur mémoire.

La plupart des membres de l'Organisation juive des combats étaient jeunes et inexpérimentés. Mais le courage et l'esprit de sacrifice leur donna cette volonté qui surprit même leurs agresseurs et qui, aujourd'hui encore, suscite étonnement et surprise.

La révolte débuta le 19 avril 1943, le soir du premier « seder » de la Pâque juive. Le 8 mai, le bunker du quartier général de l'O.J.C. tombait. Nombre de combattants dont M. Anielewicz, se donnèrent la mort. Les combats se poursuivirent jusqu'au cœur de l'été...

Le jeune poète-partisan Hersch Glik nous a laissé ce chant message « à transmettre de génération en génération ». *Laisse-moi me taire*.

Ilex BELLER

Laisse-moi me taire

(poème de Hersch Glik)



Dessin de Maurice Mendjizki

*Laisse-moi, laisse-moi me taire
Que cessent les mots.
Laisse-moi dire une prière
Tout bas, les yeux clos.
Nul ne peut, ni gardes en armes
Grille ou barbelés.
Nul ne peut interdire aux larmes
Tout bas de couler.*

*Pareils aux arbres de silence,
Vent ne nous évite.*

*Mais qu'avec toi nos vœux
s'élancent*

Vers d'autres zéniths.

*Va ton chemin, brise légère,
Va sans trop flâner.*

*Pour porter à ma vieille mère
Mes tendres pensées.*

*Parmi les yeux de millions d'êtres
Ceux de ma maman.*

*Tu sauras bien les reconnaître,
Ils sont différents.*

*Nul vent ne sèche la rosée
A ses yeux brûlants.*

*Elle pleure, martyrisée,
Son fils, dans un camp.*

*Va vite, je lui envoie
Un signe d'amour.*

*Que ses yeux malades revoient
Son fils de retour.*

*Et le vent murmure : est-ce un rire
Ou, secret, un pleur ?*

*De ma fin déjà ? veut-il dire
Qu'ici sonne l'heure ?*

*Ecoute encore, vent, écoute,
Au cœur un sanglot.*

*Mais le vent a fui sur la route
Et plus un écho.*

*Maintenant laisse-moi me taire
Que cessent les mots.*

*Laisse-moi dire une prière
Tout bas, les yeux clos.*

Tout savoir sur la retraite du combattant

La retraite du combattant a été instituée en faveur des titulaires de la carte du combattant.

Pour l'obtenir

Elle est attribuée lorsque le titulaire de la carte est âgé d'au moins 65 ans ou 60 ans s'il est bénéficiaire :

- de « l'allocation supplémentaire » du fonds national de solidarité à un titre quelconque,
- ou bénéficiaire d'une pension d'invalidité d'au moins 50 % (pension militaire, guerre ou hors guerre ou pension de victime civile de guerre)

et titulaire de l'un des avantages ci-après :

- allocation aux vieux travailleurs salariés ou pension de vieillesse portée au taux de ladite allocation V.T.S.,
- allocation spéciale de vieillesse ou pension de vieillesse portée au montant de cette allocation spéciale,
- aide sociale aux personnes âgées.

2 453,88 F

La retraite du combattant calculée à l'indice 33 (montant annuel : 2 453,88 F depuis le 1/1/94 est payée semestriellement, à terme échu à des dates fixées par référence à la date de naissance. Lors du décès du bénéficiaire, elle n'est pas réversible, mais les héritiers peuvent se faire régler les arrérages dus à la date du décès.

Pas imposable

Cette retraite n'est pas imposable. Elle n'entre pas dans le calcul des ressources pour déterminer le droit au F.N.S. Elle est cumulée avec les autres pensions.

La demande de retraite du combattant doit être présentée au cours du trimestre qui précède le 65^e anniversaire (ou le 60^e, selon le cas). Elle doit être adressée au service départemental de l'office national qui a délivré la carte du combattant.

Notre Volonté

N° 10 Nouvelle Série (200)

Revue trimestrielle

N° Paritaire 1092 D 73

Directeur de la Publication :
Henri Broder

Comité de Rédaction :
Illex Beller - Henri Broder
Maurice Sister - Maurice Skornik
David Douvette - Paulette Goldfinger
Simone Fenal - Yvan Korolitski

Maquette :
Jacques Kamb - François Szulman

Réalisation : Henri Broder

Imprimerie SIPÉ
85, rue de Bagnolet - 75020 Paris
Tél : 43 48 82 50

Nous adressons toutes nos félicitations à Madame Paulette Kwater, compagne de notre ami et Vice-président M. Wajcman. Madame Kwater vient d'être élevée au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur pour faits de Résistance, par le ministre de la Défense.

ATELIER ELECTRONIQUE

38, avenue de Lugo - 94600 Choisy-le-Roi

Tél : 45 12 11 72 - Fax : 48 92 29 29

SONY Espace technique agréé

Station technique agréée : **PIONEER - TOSHIBA**

J.V.C. HIFI-TELE

CLARION

Ida et Marcelle Apeloig

vous y recevront pour toutes les réparations de matériel

VIDEO - TELEVISION - HI-FI

pour les marques ci-dessus, pendant la garantie ou après la garantie

Ouvert du lundi au samedi - Parking privé pour nos clients

Sur présentation de cette annonce, remise de 10 %

SOMMAIRE

- Editorial : Illex Beller 3
- La commission culture et ses activités 4
- Cérémonies de la Flamme et du Souvenir 5
- La reconquête de notre liberté.
Extraits du discours de M. Mestre, ministre
des Anciens Combattants 6
- Inauguration du Square Marcel Rayman 6
- La cérémonie du Souvenir à Bagneux 7
- Nos sections : Nice - Côte d'Azur 10
- Yom Ha Shoa - 50^e anniversaire du CRIF 11
- La fondation de l'Union par David Douvette 12
- Le voyage de l'Union en Israël
par Nadia et Simon Grobman 13
- Les Lauriers Roses : Jacques Sandlar 14

Hommage à notre ami Léon Salomon

Nous avons à l'Union, beaucoup de respect, d'estime et d'amitié pour la personnalité de Léon Salomon. Evoquer la mémoire de notre ami ? retracer sa vie ? son parcours ? Nous en connaissons toutes les grandes lignes. Mais tant que nous nous souviendrons de lui, tant que nous parlerons de lui, Léon Salomon ne sera pas tout à fait parti. C'était un homme fin, cultivé, toujours d'humeur égale, à l'écoute de tous ses camarades. Il avait une grande force morale qui lui a permis de surmonter toutes les difficultés. Avec honneur et fermeté il faisait valoir les raisons qu'il avait d'agir. Léon Salomon nous a montré le chemin. Nous continuons son œuvre.

H. B.

ÉDITORIAL

« NOUS SOMMES TOUS DES JUIFS REPUBLICAINS »

La déclaration du grand Rabbin de France... Sitruk demandait aux Juifs de ne pas participer au 2^e tour des élections cantonales qui se déroulait pendant les fêtes de Pâque juives du fait que la « Hala-cha » interdit d'écrire ce jour-là.

Cette déclaration a suscité une vive polémique parmi toute la population et aussi parmi les Juifs.

La grande majorité du peuple français dit que la République est laïque et ne doit pas tenir compte des dogmes des différentes religions. C'est en cela que nous sommes d'accord avec la déclaration du CRIF : « Aucune institution ne doit se mêler du choix d'un électeur lorsqu'il accomplit son devoir de citoyen ».

Je me permets de donner un court extrait d'un passage important fait par le grand juriste Robert Badinter au cours de l'intervention qu'il a faite pour le 50^e anniversaire du CRIF : « Je voudrais rappeler que pour nous, Juifs français, le principe de la laïcité doit conserver valeur absolue parce que lui seul garantit la liberté de conscience et d'opinions sans laquelle ni la République ni le judaïsme ne pourraient en France s'épanouir ».

Depuis que pour la première fois en Europe, la Révolution française a reconnu aux Juifs tous les droits du citoyen, on décèle dans l'histoire parfois douloureuses des Juifs de France, comme un fil conducteur : celui de leur attachement et leur amour pour la République. Il n'est point difficile de déceler les causes de cette fidélité. Que les droits de l'homme et les libertés vacillent ou reculent, les Juifs sont voués parmi les premiers à en subir les conséquences.

Si je voulais ainsi définir l'identité des Juifs français en cette fin de siècle, je dirai que ces deux qualités, Français et Juifs, ou Juifs et Français, en impliquent nécessairement une troisième : républicains, au sens le plus fort du terme, c'est-à-dire, attachés au-delà de nos légitimes différences d'opinion, profondément et irréductiblement aux valeurs qui fondent la République.

« Nous sommes tous des Juifs républicains ».

Nous voulons également rappeler ce que le Président de la République M. François Mitterrand a écrit dans son télégramme à M. Rabin, Premier ministre israélien : « Grâce au courage et à la clairvoyance de tous les négociateurs, une étape cruciale dans le processus de paix va pouvoir se concrétiser. Je forme le vœu que cet accord soit rapidement suivi par d'autres, et qu'ainsi Israël puisse vivre dans la paix et la sécurité ». Par ailleurs, au moment où nous célébrons le cinquantenaire de la Libération et celui de notre Union, nous devons constater, en Allemagne, en Italie et même en France une résurgence du nazisme. L'histoire nous a appris qu'il ne faut pas rester passifs, qu'il faut agir et démasquer les prétendus « nationalistes » qui sont en réalité des fascistes dangereux. Ils cherchent à détruire la démocratie.

Plus que jamais nous les Anciens Combattants devons collaborer avec nos alliés naturels que sont l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) et toutes les forces démocratiques du pays et de l'Europe pour défendre nos valeurs qui devraient être universelles : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Illex BELLER

LES ACTIVITÉS DE L'UNION

L'Engagement des Juifs au Parti communiste en région parisienne sur trois générations

Anne Marmignon, petite-fille de Rosette a présenté le 1^{er} février 1994 son étude sur : L'Engagement des Juifs au Parti communiste en région parisienne sur trois générations, lors d'une soirée organisée par le cercle culturel de l'Union. David Douvett a mené le débat qui a suivi. De nombreuses questions ont été posées sur l'antisémitisme, en particulier au sein du P.C. et en URSS. Anne Marmignon qui n'est ni juive ni communiste a expliqué que la fréquentation durant son enfance de la rue du Renard, avait éveillé sa curiosité et constituait une des raisons de son choix sur ce sujet. Anne a été félicité pour son brillant exposé.

Cours de Yiddish

Chaque semaine, le jeudi après-midi, il est possible d'apprendre à parler et à lire le Yiddish de nos parents et de nos grands-parents.

Pour tous renseignements adressez-vous au Secrétariat - 26, rue du Renard - Tél : 42 77 73 32

La chorale de l'Union

Après sa participation au film « Tout le monde n'a pu avoir la chance d'avoir des parents communistes » notre chorale a chanté le 24 avril à la mairie du 10^e pour la journée de la déportation ; le 25 avril à l'Ecole communale de la rue des Hospitalières St-Gervais d'où 162 enfants ont été déportés ; le mardi 7 juin, la chorale s'est produite aux Invalides pour commémorer le cinquantenaire de la déportation. D'autres concerts sont à l'étude.

Venez nous rejoindre

Eva Dagan

Vous qui aimez chanter

Vous qui avez la nostalgie du Mameluschen

Venez nous rejoindre nombreux à la Chorale de la Commission Culturelle auprès de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, leurs enfants et leurs Amis.

Celle-ci est ouverte à tout le monde

Au programme les chants polyphoniques (à plusieurs voix) du Yiddishland, mais aussi d'autres chants appartenant au patrimoine juif mondial.

On se réunit tous les jeudis à partir de 19 heures au siège de l'Union

26, rue du Renard - 75004 Paris - 2 étage

Pour tout renseignement :
téléphoner au 42 77 73 32

L'influence du folklore Yiddish dans la musique classique

Concert organisé par l'Union le dimanche 27 mars 1994 dans le cadre du cinquantenaire.

Le thème du concert : « L'influence du folklore Yiddish dans la musique classique » est un thème que l'on n'a pas retrouvé ni dans les livres ni dans les revues musicales. Et dans ce sens nous pouvons dire que nous avons innové. La musique juive se développe durant trois grandes époques :

- l'époque nomade,
- l'époque royale,
- l'époque de la diaspora.

En lisant l'Ancien Testament, on s'aperçoit que les chants et les danses étaient l'affaire de tous, et que la vie quotidienne des Juifs religieux baignait dans une atmosphère de constantes prières parlées ou chantées, tandis que la musique instrumentale accompagnait toutes les grandes cérémonies : mariages, communions, fêtes juives...

La musique religieuse juive se réfère constamment aux textes bibliques. L'orchestre est composé de sept musiciens : Gilles LEFEVRE et DAVID LEFEVRE : violons ; Eric MARCHELIE : guitare ; Christian VIDUVIER : clarinette ; Gilles DELIEGE : alto ; Philippe LEFEVRE : piano ; Martin BARRAL : violoncelle.

Les compositeurs choisis étaient : Antoine LHOYER, Nicolas PAGANINI, Hector VILLA-LOBOS, Jacques ILERT, Abraham GOLDFAGEN, Sruel IRVING GLICK, Ernest BLOCH, Darius MILHAUD et Serge PROKOFIEFF.

Nous remercions notre ami François SZULMAN qui est à l'origine de ce concert et qui l'a organisé avec beaucoup d'énergie et de savoir-faire. Il a dessiné de sa plume, et signé ce dessin qui se trouve sur la couverture du programme.

Sarah Rozemberg



CÉRÉMONIE DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

le 18 mai 1994

Sous la présidence de M. Albert Banet, commandeur de la Légion d'Honneur, président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires juifs 1914-1918 et 1939-1945, en présence de M. l'Ambassadeur d'Israël en France, M. Lancry et de nombreuses personnalités dont Madame Glasberg et l'ingénieur général M. Darmon, président de France-Israël, des généraux, des représentants des ministères de la Défense et des Anciens Combattants, plusieurs gerbes ont été déposées. La musique militaire a joué notamment les hymnes nationaux israéliens et français. Yvan Korolitski a porté fièrement le drapeau de l'Union. Il a été félicité par toutes les personnalités. Sur proposition de notre vice-président M. Wajcman, c'est Henri Broder, secrétaire général de l'Union qui a eu l'honneur de tenir l'épée qui sert à rallumer la flamme. A sa droite se tenait M. Lancry, Ambassadeur d'Israël et à la droite de l'Ambassadeur, M. Banet. Henri Broder invité à signer le Livre d'Or de l'Arc de Triomphe a écrit : « En hommage à tous les Combattants juifs morts pour la France ». Une assistance nombreuse d'amis et de membres de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants juifs participait à cette importante cérémonie. Parmi eux, MM. Wajcman, Szulman, Sandlar, Skornik, Mesdames Claire et Bernadette. Importante parce qu'elle rappelle qu'au cours de la guerre 1914-1918 et dès la déclaration de la guerre en 1939, des Juifs d'origine étrangère se sont enrôlés par milliers. Nous devons nous souvenir de leur sacrifice au service de la France et de la liberté et transmettre à nos descendants leur histoire.

COMMÉMORATIONS DU SOUVENIR

Dimanche 15 mai 1994 à Pithiviers
et Beaune-la-Rolande

Une importante délégation de l'Union conduite par François Szulman, Yvan Korolitski, Mireille Boksenbaum, Hélène et Henri Zinicki, Paulette Goldfinger et Sarah Rozenberg se sont rendus à la gare de Pithiviers où une plaque a été dévoilée par le Préfet du Loiret et le Maire de Pithiviers. Cette plaque rappelle la mémoire des internés du camp qui ont été déportés depuis cette gare. La délégation s'est rendue ensuite devant le Monument commémoratif où elle a déposé une gerbe. La délégation a continué en se rendant à Beaune-la-Rolande où une plaque a été également dévoilée devant la gare par le Préfet et le Maire de la ville.

Une nombreuse assistance participait à ces manifestations du Souvenir. Tous se sont recueillis devant le Monument érigé à la Mémoire des internés du camp. Une seconde gerbe a été déposée au nom de l'Union. Si les parisiens étaient venus en grand nombre, les habitants de ces deux villes ont tenu à être présents ainsi que les enfants des écoles.

LES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE

Le mardi 18 janvier 1994, en présence d'une nombreuse assistance, la Commission « Culture » de l'U.E.V.A.C.J.E.A. a organisé dans ses locaux, une soirée axée sur la projection du film « Les oubliés de l'histoire » : œuvre du jeune réalisateur Daniel Kupferstein.

Ce film documentaire — et présenté en première, à l'Assemblée nationale en mars 93 devant un large public et diverses personnalités — lève le voile sur une partie peu connue de notre histoire. L'engagement des étrangers dans l'Armée française ainsi que leur participation dans la résistance et la libération de la France, à travers trois dates-clés :

- 1939 : 70 000 étrangers s'engagent dans l'Armée française ;
- 1940 : 150 000 coloniaux sont massés sur le front ;
- 1940/45 : un grand nombre d'entre eux font partie de la Résistance ou servent dans les Armées de la France libre.

Or, aujourd'hui, plus que jamais, il est important de rappeler que ces hommes et ces femmes (dont une majorité de Juifs) ont versé leur sang pour notre liberté. Ce film a d'ailleurs été présenté par l'auteur dans divers établissements scolaires et a suscité un grand intérêt parmi les jeunes.

Un débat animé par notre ami l'historien David Douvett a suivi cette projection, au cours de laquelle Daniel Kupferstein présent parmi nous s'est efforcé de répondre avec la plus grande honnêteté à toutes les questions, notamment sur les motivations qui ont guidé sa démarche. Daniel Kupferstein, à travers cette démarche toute personnelle, a produit un outil pédagogique d'une grande portée à l'intention des jeunes générations, puisque essentiellement conçu pour assurer la transmission de cette mémoire dont nous sommes à la fois, héritiers et porteurs.

Mireille Boksenbaum



LA RECONQUÊTE DE NOTRE LIBERTÉ

Hommage à ceux qui ont fait notre histoire

M. Pierre Consigny, directeur des Monnaies et Médailles dans son allocution a déclaré : « Pour la première fois dans son histoire, la Monnaie a procédé à l'émission d'une série de 12 pièces de monnaie frappée en or et en argent pour célébrer un grand événement national : la reconquête de notre liberté, l'épopée française 1940-1945 ».

Monsieur Philippe Mestre, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a dit dans son discours : « En ce cinquantième anniversaire de la libération de la France, nous célébrons un événement riche de symboles pour les Français.

Cette année commémorative, nous la dédions à des hommes, à des femmes dont le courage, l'abnégation, le sacrifice ont sauvé notre pays, qui leur doit sa liberté, son honneur et sa paix retrouvés. Grâce à eux la France a repris le cours interrompu de son histoire, celle de la démocratie et des droits de l'homme...

Il nous appartient de transmettre la mémoire de ces événements majeurs à la jeunesse, afin qu'elle connaisse la valeur de son héritage, fruit des efforts et du sacrifice de ses aînés.

C'est d'autant plus nécessaire que depuis quelques années nous assistons à d'inquiétantes résurgences que l'on ne croyait plus possible sur notre continent, à l'irruption de conflits d'origine ethnique ou religieuse, de nationalismes exacerbés, d'idéologies extrémistes, qui portent en elles les germes de nouvelles violences...

Alors, nous reviennent à l'esprit ces paroles prémonitoires du Général de Gaulle : « Si complète que puisse être un jour la victoire des armées, des flottes, des escadrilles des nations démocratiques, si habile et prévoyante que se révèle ensuite leur politique vis-à-vis de ceux qu'elles auraient cette fois encore abattus, rien n'empêchera la menace de renaître plus redoutable que jamais, rien ne garantira la paix, rien ne sauvera l'ordre du monde, si le parti de la libération, de l'évolution imposée aux sociétés par le procès mécanique moderne, ne parvient pas à construire un ordre tel que la liberté, la sécurité, la dignité de chacun y soient exaltées et garanties au point de leur paraître plus désirable que n'importe quels avantages offerts par son effacement ».

Puisse l'esprit de la libération, fait d'ardeur, de patriotisme et de solidarité, nous aider à construire une France plus forte dans une Europe unie et apaisée, car c'est notre histoire qui continue.

Philippe Mestre,
ministre des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre

Propos recueillis par **Henri Broder**
à l'Hôtel de la Monnaie le 19 mai 1994

INNAUGURATION DU SQUARE MARCEL RAYMAN

Héros Juif de la Résistance

Le 20 février 1994 a eu lieu, dans le XI^e arrondissement de Paris, l'inauguration du square Marcel Rayman. Sur la plaque, on peut lire :

« Héros Juif de la Résistance. fusillé à l'âge de 20 ans, Mort pour la France ».

Reconnaissance officielle qui remet à sa juste place, au sein de la Résistance, le combat des jeunes juifs, qui risquaient quotidiennement la torture, la déportation, la mort, pour combattre l'occupant nazi et ses complices de Vichy.

Honneurs militaires par un détachement armé, dépôts de gerbes dont celle de l'Amilar, Marseillaise et Chant des Partisans exécutés par un orchestre de l'armée au milieu d'une foule importante : la cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités. Je ne peux les nommer toutes. Il y avait notamment un représentant de M. Jacques Chirac, Maire de Paris, M. l'Ambassadeur d'Israël, Jehouda Lancry, MM. Devaquet, ancien ministre, député, maire du XI^e arrt, Sarre, ancien ministre, député du XI^e arrt, Malberg, conseiller de Paris, Boris Holban, ancien commandant des FTP-MOI et les présidents de diverses associations dont l'Amilar et M. Beller pour l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, leurs enfants et amis, avec leurs drapeaux.

M. Alain Devaquet a prononcé un discours dont le tact et la modestie l'honorent et nous touchent. Il a dit comment dans son enfance vosgienne, il a été sensibilisé aux drames de l'occupation, et il s'est fixé très tôt le devoir d'en préserver la mémoire : *« Cette esplanade étant un lieu de passage intense, que chaque enfant puisse demander à ses parents : « Qui était Marcel Rayman, fusillé à l'âge de 20 ans ? » La réponse venant : « Une jeune Résistant d'origine polonaise, juif et communiste ».*

Simon Rayman, Vice-président de l'Amilar, arrêté quelques jours après son frère et déporté au camp de Buchenwald, évoque les paroles de son frère au cours de la parodie de procès organisée à l'hôtel Continental : *« En tant que juif, je ne pouvais vivre sans vous combattre les armes à la main. Quand j'ai tué, je me considérais comme un soldat de l'armée française libre se battant contre l'armée d'occupation ! ».*

George Sarre souligne, à travers l'hommage rendu à Marcel Rayman, la spécificité du combat de la jeunesse juive dans la Résistance française, doublement attachée aux valeurs républicaines et à son identité : *« Parce qu'on lui déniait sa part d'humanité, cette jeunesse revendiqua sa légitimité, et elle fut l'exemple même d'une humanité héroïque : car, lutter contre le nazisme, c'était retrouver sa dignité d'homme, et au-delà, mener vers un monde plus juste, plus tolérant, plus humain ».*

Henri Malberg affirme que le sacrifice de Marcel Rayman et de ses 22 compagnons, est toujours présent, et l'émotion qu'il suscite reste intacte, parce qu'il nous parle de dignité, de courage, de refus de l'oppression, d'amitié entre français et immigrés ; il nous parle d'idéal et d'humanité profonde. C'est avec la lecture de la dernière lettre de Marcel Rayman par Alain Fischer, membre du Conseil de l'Amilar, son compagnon de combat, et sur le poème d'Aragon dit par Madeleine Peltin-Meyer, sa cousine, que s'est terminée la cérémonie.

Anne Kamienieki
Extraits du Bulletin de l'Amilar

La cérémonie du souvenir à Bagneux - 5 juin 1994

Personnalités présentes

- Général Henri Marescaux : Directeur général de l'Ecole Polytechnique, représentant M. François Léotard, ministre de la Défense Nationale.
- Général Lasnier-Lachaise : Chargé de mission, délégué aux Anciens Combattants, représentant le Maire de Paris.
- Colonel Monnot : Délégué militaire départemental des Hauts-de-Seine, représentant le Général d'Armée Michel Guignon, Gouverneur militaire de Paris, Commandant militaire de l'Ile-de-France.
- M. Odent : Directeur départemental de l'office national des Anciens Combattants et victimes de guerre, représentant M. Bernard Monginet, Préfet du département des Hauts-de-Seine.
- Monsieur le conseiller de presse, porte-parole de l'Ambassade d'Israël à Paris.
- M. Manonviller : Maire adjoint de Montrouge.
- M. le Général Brothier.
- M. Georges Doussin : Vice-président de l'UFAC.
- M. François Pyatzook : Membre du comité fédéral de la Fédération nationale des Combattants prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
- M. Jacques Groult : Président de l'UDAC.
- M. Banet : Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs dans l'Armée.
- M. Julien Azoulay : Président de l'ACPG de Paris.

Extraits du discours de M. Beller, Président de l'Union

Cette année 1994, nous célébrons le 50^e anniversaire de notre organisation l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs. C'est en 1944 à Lyon, un groupe de soldats juifs prisonniers évadés et combattants de la résistance, ont posé la première pierre de notre union qui deux ans plus tard, comptait déjà 4 500 membres.

(...)

En 1939, au début de la guerre, nous étions 30 000 jeunes Juifs d'origine étrangère qui se sont engagés volontaires dans l'Armée française pour lutter contre l'envahisseur hitlérien et défendre la France, notre patrie d'adoption.

Après les longs mois de la « drôle de guerre », nous avons pris part aux batailles sanglantes des mois de Mai-Juin 1940 dans la Somme et les Ardennes où beaucoup des nôtres sont tombés, de nombreux furent blessés et d'autres entraînés vers les camps hitlériens.

Nous avons combattu héroïquement.

Le 6 juin 1940, alors que les Allemands étaient déjà aux portes de Paris, les nôtres tenaient encore leur position dans les villages autour de Péronne.

Un fait rare durant cette guerre :

Au mois de juin 1940, le chef de l'Etat major de l'Armée française, le Général Weygand, cité à l'ordre de l'Armée avec attribution du 22^e RMVE, dont plus de la moitié étaient des volontaires juifs. (Citation homologuée par la Commission des récompenses de guerre du 2 juillet 1941).

Cette citation collective s'est trouvée confortée par plus de 400 citations individuelles...

(...)

Au mois d'avril 1948 est arrivé le grand miracle dont les masses juives persécutées et isolées avaient toujours rêvé : La renaissance de l'Etat d'Israël.

Dans la solidarité fraternelle que nous témoignons à Israël, il n'y a pas que la dimension commune de la mémoire et de la culture juive partagée ; il y a aussi les sentiments de reconnaissance et de fierté.

Depuis le premier jour de sa création, nous, les anciens combattants juifs, apportons à Israël notre aide morale et matérielle.

Il y a à peine trois semaines qu'une importante délégation de notre Union a visité Israël où nous avons inauguré le village-école Névé-Amiel destiné aux jeunes Juifs émigrés d'Ethiopie afin de leur apprendre un métier productif.

Nous suivons quotidiennement avec ferveur les pourparlers entre les Israéliens et les Palestiniens et nous espérons que cette paix tant désirée pour le bonheur de tous les peuples de la région, verra enfin le jour...

(...)

Les 70 combattants Juifs qui reposent ici au pied de ce monument, nous les avons ramenés de tous les champs de bataille où ils sont tombés les armes à la main.

Chaque année au début du mois de juin, l'anniversaire des batailles sanglantes de mai-juin 1940, nous nous rassemblons ici pour nous souvenir et témoigner.

Le temps passe vite, de plus en plus nos rangs s'éclaircissent.

Le racisme, l'antisémitisme et la guerre sévissent toujours dans le monde.

Plus que jamais il est important que les jeunes reprennent le flambeau pour perpétuer la mémoire et continuer l'importante activité que nous avons menée pendant 50 ans...

(...)

La victoire n'est pas une chose que l'on a gagnée pour toujours. Il faut lutter tous les jours pour la garder.



La cérémonie du souvenir au cimetière de Bagneux

Discours de M. Jacques Sandlar

1994 : Cinquantenaire de tous les engagements.

- Celui des troupes alliées débarquant en Normandie et s'engageant dans l'ultime combat de libération de l'Europe du fascisme pendant qu'à l'Est du continent, les Forces de l'URSS inversaient le cours des batailles et commençaient à faire reculer l'envahisseur. Sans oublier tous les combats menés en Afrique et en Asie contre les Forces de l'Axe.
- Celui des organisations juives, décidant de constituer leur Conseil Représentatif (CRIF) pour s'engager dans la reconstruction des communautés juives de France largement éliminées par la guerre, l'emprisonnement et surtout la mise en application de la solution finale sur le sol de France par les occupants nazis et leurs zélés collaborateurs du régime de Vichy.
- Celui des Anciens Combattants Juifs, engagés volontaires dès le début de la guerre et les premiers à revenir des camps de prisonniers, des maquis de la Résistance, s'engagent dans la lourde tâche de venir en aide à tous ceux qui, parmi eux, avaient échappé aux destructions engendrées par le conflit, en créant leur organisation dont l'activité sans cesse grandissante, s'est poursuivie jusqu'à maintenant. Cette cérémonie traditionnelle est parmi tant d'autres, la marque de son attachement à conserver intact, le souvenir de tous ceux qui se sont dévoués jusqu'au suprême sacrifice pour la défense des libertés républicaines et pour sauver les valeurs démocratiques de leur pays d'accueil.

Si aujourd'hui, les fils et filles, les amis de ces glorieux combattants, la génération des « Jeunes » comme ils les nomment affectueusement, se sent tenue de rester fidèle à leurs idéaux, cela ne s'explique pas seulement par le respect filial, mais également parce que les raisons de rester vigilants face à la répétition d'événements et de situations comportant de redoutables similitudes avec ceux qui provoquèrent le déclenchement de la deuxième guerre mondiale, incitent chacun des membres de l'Union et leur amis, à œuvrer pour que la paix prévaille partout où surgissent des menaces de conflits. Nous ne pouvons pas rester insensibles à ce qui se déroule depuis plus de 3 ans dans l'Ex-Yougoslavie, aux difficultés que connaît le règlement pacifique des relations israélo-palestiniennes, aux manifestations des néo-nazis à Magdebourg, aux responsabilités confiées par le nouveau gouvernement italien à des représentants du parti néo-fasciste. Indépendamment de toutes ces formes de tensions que nous observons dans le monde, nous sommes, bien entendu, conscients de la gravité de toutes les polémiques soulevées en France à l'occasion du procès de Touvier, tendant à contester la responsabilité du régime de Vichy dans l'accomplissement des horribles crimes contre l'humanité à l'encontre des Juifs, des Tziganes mais également de tous les résistants dressés contre l'envahisseur.

Cinquante ans après la création de l'Union, face à ce monument où reposent 70 de ces engagés volontaires juifs, nous nous sentons chaque jour plus concernés par l'obligation qui nous revient, de garder clairement en mémoire, l'exemple de nos anciens mais de faire plus encore, en le transmettant aux générations qui nous suivent, nos enfants et petits-enfants.

Extraits du discours de M. Doussin, Vice-président de l'UFAC



Mesdames, Messieurs
Chers amis

A cette cérémonie du souvenir qui se déroule en ce cinquantième anniversaire du Débarquement des alliés en Normandie, de la bataille de France pour la libération de notre sol national du joug nazi, au nom de l'Union française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, je rends hommage aux Combattants Juifs morts pour la France et pour la liberté des peuples au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Cet hommage va aux engagés volontaires, aux résistants tués dans les armées de l'ombre, à tous ceux qui, sur les champs de bataille, dans les maquis, dans la jungle des villes, dans les prisons, dans les camps, ont payé de leurs souffrances, de leurs larmes, de leur vie, le don d'eux-même pour la défense de la liberté contre le fascisme nazi.

Demain 6 juin, commenceront les cérémonies qui, tout au long de l'année, nous mèneront au cinquantenaire de la victoire des peuples sur le nazisme. Demain nous rendrons hommage aux combattants Américains, Britanniques, Canadiens, Français, Polonais, qui furent les premiers libérateurs du sol national.

Mais cette première victoire de la Bataille de Normandie ne nous fera pas oublier, par quels sacrifices, par quelles douleurs, elle a été enfantée dès les drames de mai-juin 1940, et pendant les années sombres de l'Occupation allemande et de la dictature vichysoise. Nous n'oublirons pas non plus que jusqu'au jour sacré du 8 Mai 1945,

Une commission existe à l'Union pour
vous aider à demander une décoration.
Adressez-vous à notre Secrétariat
tous les après-midi

des hommes, des femmes et des enfants ont souffert le martyre dans les camps de concentration et d'extermination. Dans cette longue et douloureuse épopée, le martyrologe est trop long, trop lourd, trop inhumain pour nous autoriser à le laisser oublié. Et dans ce martyrologe, la liste des martyrs juifs, combattants et victimes de la toute première à la toute dernière heure, est une liste qui fut prévue, organisée par les bourreaux nazis pour avoir la dimension de l'extermination. Ce triste privilège, décidé par les monstres hitlériens doit imposer à tous les hommes respectueux de la Mémoire et de la dignité humaine, de placer les héros Juifs du combat pour la liberté au premier rang dans l'ordre de l'hommage.

Mais le respect de la mémoire et l'hommage au courage, ne seraient que paroles et actes stériles s'ils n'étaient pas accompagnés d'une attitude et d'un engagement conséquents pour aujourd'hui et pour demain.

Vuluis Fucik, avant d'être assassiné par les bourreaux nazis a crié « Hommes veillez ». Berthold Becht nous a lancé un avertissement : « Le ventre est encore fécond d'où surgit la chose immonde »

Hélas, les événements et la situation d'aujourd'hui dans plusieurs pays d'Europe montrent que ces exhortations à la vigilance ne sont pas inutiles. Le racisme et la xénophobie n'existent plus seulement dans leurs formes larvées, les bandes néofascistes sévissent et tuent en Allemagne, souvent avec la passivité complice de police et des

juges ; l'Italie a des ministres disciples du fasciste Mussolini. Il y a une semaine à Paris, gare du Nord, un de nos amis, résistant Juif Allemand, entendait avec effroi un groupe de jeunes touristes allemands chanter les chants des nazis de l'époque affreuse qui hantent toujours nos mémoires, celle des camps et des ghettos, celle d'Yzieu, du Vel d'Hiv et de Drancy.

Oui, fleurissons les lieux de la Mémoire et les tombes et les monuments des cimetières, mais, en même temps, ne permettons pas l'oubli complice du retour des mêmes dangers, des mêmes crimes, des mêmes holocaustes.

Ne permettons pas aux jeunes nouveaux monstres de grandir à leur tour. Ne les laissons pas s'installer pour recréer un nouvel univers de violence, de peur, de haine et de crimes.

Hommes, veillons.

Hommes et femmes, génération d'hier et d'aujourd'hui, au-delà de la diversité de nos cultures et de nos différences, tous épris de liberté et de bonheur pour nos enfants et nos petits-enfants, unis par les mêmes idéaux de paix et de dignité humaine, faisons barrage à tous les racistes, à tous les ultra-nationalistes, à tous les intégristes, à tous les fascistes. Construisons ensemble ce nouvel ordre international pouvant assurer la survie de l'humanité, celui de la paix, de la solidarité, de la fraternité humaine.



Quelques-uns des nombreux drapeaux

Deux membres de l'Union portant la gerbe



Ci-dessus Jacques Sandlar



NOS SECTIONS NICE COTE D'AZUR

Semestre octobre 1993 à avril 1994

Notre section continue de faire preuve de bonne santé grâce à l'efficacité des membres dirigeants et aussi grâce au soutien et à l'assiduité de ses adhérents.

Après les traditionnelles fêtes juives d'automne (Tichri) pour commencer notre année associative, un couscous royal nous a réunis, le 7 novembre 1993 au restaurant « Montefiore » dans une ambiance chaleureuse et une affluence record.

Le 11 Novembre 1993 participation aux cérémonies commémoratives de la fin de la guerre 1914-1918.

Le 12 novembre 1993, en présence des autorités civiles, militaires et religieuses, de nombreux résistants et de M^e Klarsfeld, nous avons participé à la pose d'une plaque à la mairie de Pont de Clans (Alpes Maritimes) rappelant l'arrestation et la déportation de 37 Juifs dont UN seul est revenu.

Cette cérémonie a été suivie par de nombreux habitants de la région et par 600 jeunes étudiants juifs, en Congrès à Nice qui avaient tenu à assister à cette manifestation du souvenir.

Le 21 novembre aux « 6 heures pour Israël » organisés annuellement par l'A.U.J.F. de Nice, notre stand a été visité par une foule nombreuse et intéressée. M^e Jean-Paul Barety, député-maire de Nice nous a fait l'honneur d'un arrêt prolongé.

A signaler le succès obtenu par les photos des œuvres de notre artiste-président Beller.



Le 25 janvier 1994, notre Assemblée générale s'est tenue sous la présidence d'honneur du député-maire de Nice, représenté par M. Sebban Charles « Bebert ». M. Sebban a remis au président Szames, le fanion de la ville de Nice.

Au cours de nos travaux, des décorations : Croix du Combattant et Médailles Commémoratives « Algérie » ont été remises par nos présidents Juttner et Szames à Gourevitch Claude, Nakache Jacques, Zerbib Pierre, Suissa Maurice, Charbit Elie, tous

nouveaux adhérents ainsi qu'à notre porte-drapeau Abecassis Maurice.

Nous avons regretté l'absence de MM. Beller et Broder respectivement président national et secrétaire général national dont la présence à notre Assemblée générale avait été annoncée.

Le Bureau sortant a été réélu pour 1994 par acclamation.

M. le rabbin Martiano, remplacera notre regretté M^e Gaides Raymond au poste de responsable à l'information.

Un banquet a clôturé cette belle journée qui a eu pour cadre le prestigieux restaurant « Les Palmiers » où 120 personnes, après avoir dégusté un excellent repas ont dansé tard dans la soirée.

Comme chaque année avec France/Israël dont plusieurs camarades sont membres, nous avons assisté le 5 mai 1994 dans les salons du Musée Massena à la commémoration de « Yom Atsmaout » en présence de M. l'Ambassadeur d'Israël à Paris, M. le Consul général d'Israël à Marseille, des parlementaires, des autorités et d'une foule nombreuse.



De gauche à droite MM. Calvo, Allouche, Szames et Zaffran

NOS DEUILS

☐ Mme Vancier, ancienne déportée, épouse de notre camarade Vancier nous a quitté après une longue maladie.

☐ Aimé Gomez, de Saint-Laurent du Var, nous a également quitté brutalement. C'était un camarade discret et efficace. A leurs familles, nous renouvelons nos condoléances attristées.

☐ Simon Allouche, en voyage en Israël a assisté à la cérémonie qui s'est déroulée au Monument de la Déportation des Français à Roglit (Israël) à 30 km de Jérusalem à l'occasion de la Journée de la « Choa » aux côtés des Anciens Combattants français « Olim » en Israël et en présence de l'Ambassadeur de France en Israël. Cérémonie très émouvante.

☐ Notre pique-nique annuel aura lieu cette année le 12 juin 1994 à la Maison de Convalescence de Levens.

JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

LE CINQUANTENAIRE DU CRIF

YOM HA SHOAH

La Journée nationale de la Déportation, dimanche 24 avril, a été l'occasion pour le Président de la République d'inaugurer le Musée Mémorial d'Izieu dans l'Ain, dédié au souvenir des enfants juifs raflés par la gestapo de Barbie avec la complicité du « régime de Vichy » et assassinés à Auschwitz en avril 1944. De son côté le Premier ministre, accompagné du ministre des A.C., s'est incliné au Mémorial du Martyr juif inconnu, dans le quartier du Marais à Paris, puis s'est rendu à pied au Mémorial des Martyrs de la Déportation sur l'île de la Cité.

IZIEU

Le 6 avril 1944, quarante-quatre enfants juifs, leur directeur et leurs éducateurs réfugiés à Izieu, village de l'Ain, furent raflés par la Gestapo de Lyon, déportés et exterminés à Auschwitz. Seule une éducatrice a survécu.

Le 9 juillet 1987, la Cour d'assises du Rhône a déclaré Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, qui avait organisé la rafle, coupable de crime contre l'humanité et l'a condamné à la réclusion à vie. Au lendemain de ce procès la décision fut prise de créer l'association du Musée-mémorial d'Izieu, par fidélité à la mémoire des victimes, en hommage à la Résistance et pour susciter la vigilance.

Madame Sabine Zlatin qui avait fondé avec son mari la « colonie » d'Izieu en 1943 a été désignée comme Présidente fondatrice de l'association.

Grâce à une souscription nationale à laquelle l'Union a participé, l'association a acquis en juillet 1990 la « Maison d'Izieu » pour y créer un musée ayant pour thème central les enfants juifs d'Izieu et le crime contre l'humanité.

Le Président de la République a inscrit ce projet dans la liste des grands travaux.

L'inauguration a eu lieu le dimanche 24 avril 1994 par le Président de la République cinquante ans après la rafle.

Extraits du discours de M. Jean Kahn, président du CRIF en présence de M. Chirac, maire de Paris, de plusieurs ambassadeurs et de M. Badinter, président du Conseil constitutionnel.

Il y a dix ans, nous étions réunis pour célébrer le quarantième anniversaire du CRIF dans une salle qui n'est pas très loin d'ici, dans ce bâtiment de l'Hôtel de Ville de Paris, une salle, qui sans doute, avait suscité, chez la plupart d'entre nous, des sentiments quelque peu mélangés. Nous étions en effet dans la salle où, en 1808, s'était tenu, à la demande de l'empereur Napoléon 1^{er}, le Grand Sanhédrin. Des sentiments mélangés car, dans le même temps que cette convocation marquait l'entrée officielle dans l'histoire de France d'une institution juive, reconnue en tant que telle, cette même institution se voyait sommée, dans un contexte de reflux du grand mouvement émancipateur de la Révolution, de répondre à des questions qui montraient une défiance, peut-être même une peur, par rapport à une communauté juive méconnue, et peut-être tout simplement mal connue.

Cet anniversaire, nous le célébrons, je dois dire, d'une manière qui s'insère bien dans la tradition du judaïsme. Car nous avons voulu le placer sous le signe de l'étude, sous le signe d'une réflexion en commun, dans l'évocation du passé, dans une réflexion sur le chemin parcouru mais aussi dans une projection sur l'avenir, à travers les différentes interventions et tables rondes qui nous seront proposées tout au long de la journée.

Comme l'histoire du peuple juif, l'histoire du CRIF est ainsi faite qu'elle nous fait passer sans cesse et parfois sans transition de l'ombre vers la lumière. Ombre de l'Occupation qui vit la naissance du CRIF. Lumière mais aussi efforts de la reconstruction de notre communauté dans l'après-guerre. Lumière de la naissance de l'Etat d'Israël et ombre de la menace qui trop longtemps plana (et hélas plane peut-être encore) sur son existence. Lumière d'une communauté juive de France vivante dans son engagement dans la cité et dans son identité spécifique, mais ombres aussi, si estompées paraissent-elles parfois, des retours d'intolérance et de la persistance des préjugés.

L'Union a décidé de s'associer à l'initiative prise par le Mouvement Libéral Juif de consacrer les journées des 7 et 8 avril au souvenir des déportés juifs de France dont les convois ont quitté les camps de regroupement de Drancy, Pithiviers, Beaune-la-Rolande et autres sinistres lieux, pour les camps d'extermination de l'Allemagne nazie.

Pendant vingt-quatre heures, de manière ininterrompue, du jeudi soir au vendredi soir, une centaine de lecteurs bénévoles se sont succédés à la tribune dressée sur la place du « Vélodrome d'Hiver », pour procéder à la lecture intégrale des dizaines de milliers de noms regroupés dans le Mémorial de la déportation des Juifs de France.

Les listes de chaque convoi ont été lues en précisant le camp et la date de départ et en faisant mention de l'âge des enfants de moins de 17 ans et en indiquant le nombre de déportés et celui des rescapés, hommes, femmes, enfants de chaque convoi.

Pour participer concrètement à cet hommage l'Union a demandé à l'un des membres du Secrétariat d'assurer la lecture de la liste d'un convoi. C'est notre camarade Jacques Sandlar qui s'est chargé de cette intervention le vendredi 8 avril à 13 h 30 en présence d'une délégation de membres de l'Union particulièrement représentative.

L'information sur la tenue de cette commémoration avait été publiée à plusieurs reprises dans « Notre Parole ». Auparavant le président de l'Union Ilex Beller accompagné du porte-drapeau de notre association s'était rendu à la cérémonie religieuse le jeudi 7 avril en soirée, à la synagogue de la rue St Georges, consacrée à Yom Ha Shoah.

La médaille
du cinquantenaire
de la création
de l'Union gravée
au nom des souscripteurs
est à votre disposition
au secrétariat
de l'Union
à partir du 20 juin 1994

La fondation de l'Union

par David Douvette

Saluons la naissance de la fondation de notre Union

Le 3 mai 1994 dans les locaux de la Fondation du Judaïsme français, M. David de Rothschild, Président et notre Président Ilex Beller ont signé la Convention donnant naissance à la Fondation des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, en présence de Mme Amson, Directrice générale de la Fondation du Judaïsme français, de M. Adam Loss son prédécesseur et des membres de notre comité : Simon Grobman, François Szulman, Jacques Sandlarz et David Douvette accompagnés de notre Conseil Michèle Idels.

Voici les principaux passages de cette Convention.

Ainsi les membres de l'Union savent que désormais la pérennité de celle-ci est assurée par la remise annuelle du prix de la Fondation.

Les organismes de direction de notre Fondation vont se mettre rapidement à la tâche ; et mettre tout en œuvre pour que le premier prix soit décerné au plus tôt.

Nous comptons sur tous nos adhérents et sur tous nos amis pour que cette fondation connaisse le retentissement qu'elle mérite.

Extraits de la convention

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France 1939/1945 et leurs Enfants et Amis (UEVAC-JEA) souhaite perpétuer à jamais et transmettre aux jeunes générations la mémoire des engagés volontaires et anciens combattants juifs.

Dans ce but, elle a décidé de créer un prix permanent récompensant une œuvre mettant en valeur :

— L'engagement volontaire des combattants juifs pendant la Seconde guerre mondiale dans l'Armée française, la Résistance et les armées alliées.

— Toutes les formes de l'engagement juif ayant contribué, d'une manière ou d'une autre, depuis l'immédiat avant-guerre jusqu'à la Libération, à la défense de la liberté et à la sauvegarde des communautés juives partout menacées.

— Tous les engagements volontaires juifs dans les zones de combats militaires et de résistance autres que la France.

Pour que ce prix survive à ses créateurs ainsi que, le cas échéant, à l'UEVACJEA, celle-ci a décidé de créer une fondation individualisée sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français.

Article 1 : De créer, sous l'égide de la Fondation du Judaïsme français, une fondation individualisée portant le nom de **Fondation de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France 1939/1945**.

Article 2 : Cette fondation a pour objet d'attribuer un prix intitulé **Prix de la Fondation de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France 1939/1945** récompensant une œuvre répondant aux critères énumérés dans le préambule.

Ce prix sera ouvert à tous les candidats, quelles que soient leurs disciplines : littéraire, artistique, scientifique, et la forme

de leur expression et/ou de leur œuvre : écrits de philosophie, d'histoire, de poésie, composition, dramaturgie, peinture, sculpture, œuvre cinématographique ou audiovisuelle, photographie, graphisme.

Article 5 : La Fondation de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France sera administrée par un Comité de 7 à 15 membres, désignés et renouvelés par la Fondatrice et 1 membre désigné et renouvelé par la Fondation du Judaïsme français.

Article 6 : Le Comité choisit parmi ses membres un Comité exécutif composé d'un Président, d'un Secrétaire général et d'un trésorier et, s'il y a lieu, deux vice-présidents, deux secrétaires généraux adjoints et un trésorier adjoint.

Les membres du Comité exécutif sont élus pour 3 ans...

Le Comité exécutif constitue, à l'occasion de l'attribution de chaque prix, un jury spécifique chargé d'instruire les candidatures au Prix de la Fondation des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France et de désigner le ou les lauréats.

Il constitue, le cas échéant, un Comité de parrainage permanent composé de personnalités scientifiques, artistiques ou autres membres de la société civile dont le renom est incontesté.

Article 9 : Le Comité de la Fondation de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France s'engage à faire connaître ses buts et ses moyens. Il peut recueillir des fonds supplémentaires pour la réalisation de son objet.

VOS DONs

Nous remercions très vivement les camarades et amis qui nous ont fait parvenir leurs dons :

Aronov	100 F
Bergudo	100 F
Bogliari	500 F
Broner	180 F
Cahen	1 000 F
Cybulski	200 F
David	600 F
Davray	60 F
Felentain	800 F
Fogel	100 F
Mme Jacobi	50 F
Josco	1 000 F
Kalmonovits	50 F
Kowarski	50 F
Lederfarb	480 F
Levy	100 F
Norgiolini	600 F
Peskin	480 F
Robel	100 F
Syr	100 F
Thonnon	57 F
Tytelman	100 F
Warzagier	130 F
Mme Wurm	1 000 F
Mme Mor-Persan	500 F

Le voyage de l'Union en Israël

De l'avis unanime, notre voyage en Israël fut une belle réussite. Une ambiance chaleureuse et amicale a réuni, générations confondues, les 62 participants de notre groupe.

Le 11 mai, nous sillonnons pendant une centaine de km des routes bordées d'orangers, nous sommes à l'intérieur des terres, le temps est à la chaleur. Le car nous dépose enfin à Nèvé-Amiel où nous sommes aussitôt accueillis par le directeur et sa collaboratrice traduisant ses paroles de bienvenue.

En tout premier, nous sommes conviés à nous désaltérer lors d'une collation joliment présentée, spécialement préparée à notre intention par des jeunes du foyer.

Nous apprenons que ce complexe socio-éducatif regroupe environ 350 élèves en majorité éthiopiens et non « felacha » mot qui signifie « étranger » et qui les froisse.

Avec émotion, notre Président Ilex Beller et Rosette Beniere, secrétaire générale adjointe, dévoilent la plaque relatant le rôle de l'Union dans l'édification du bâtiment que nous inaugurons.

Nous nous dirigeons vers les ateliers de travaux pratiques et là, nous découvrons avec émerveillement la richesse des dessins et tableaux exposés. Cette explosion de talents prouve à quel point, ces enfants à qui n'avait jamais été donné le moyen de s'exprimer, ont réussi à s'épanouir dans l'atmosphère calme et détendue de leur foyer d'accueil.

En cas d'alerte, ce lieu sert d'abri, ce qui nous ramène malheureusement aux dures réalités de la vie israélienne.

Nous sommes à nouveau sous le charme de leur habileté et de leur goût quant aux couleurs et matériaux utilisés, dans une autre vaste salle qui regroupe les objets confectionnés : vêtements traditionnels, foulards, gilets brodés, couverture et coussins en superbes patchwork, poterie, cuirs travaillés, etc.

Egalement exposés dans cette salle, des éléments construits rappelant les différentes techniques de l'aéronautique, de l'automobile, toutes les professions dont l'enseignement est dispensé à Nèvé-Amiel soit : la carrosserie, l'électronique, la plomberie, sans oublier les métiers de l'hôtellerie, la restauration, etc.

Puis, nous assistons à un spectacle de danses et de musiques éthiopiennes : après avoir fait un triomphe mérité à ces jeunes, notre Président Ilex Beller leur présente notre organisation et ses membres, suivi d'une allocution de Rosette Beniere évoquant la présence parmi nous de nombreux fils et filles de déportés et du caractère similaire de vie dans les foyers en leur souhaitant courage et réussite.

Convies à déjeuner, nous apprenons que le cuisinier qui a préparé notre repas a été formé à Nèvé-Amiel, qu'après avoir servi dans un grand hôtel, il a préféré revenir mettre son savoir-faire au service de la communauté. C'est au centre d'une vaste salle à manger, en compagnie de tous les élèves que compte le foyer, que nous prenons ce bon repas dans une ambiance des plus sympathiques.

Le directeur après nous avoir conduit dans la bibliothèque climatisée où chacun dispose librement de tous les ouvrages, nous informe de la manière dont ici, l'enseignement est dispensé aux adolescents de 15 à 17 ans :

L'apprentissage du langage courant s'effectue en 3 mois,

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture se poursuit dans l'année en cours.

La rapidité de cet enseignement est dû à leur très vive motivation et à leur très importante capacité intellectuelle.

L'objectif de Nèvé-Amiel est dans un premier temps d'apprendre aux jeunes immigrants à parler, à lire et à écrire couramment l'hébreu et dans un deuxième temps, à leur donner une solide formation professionnelle afin qu'ils puissent entrer dans la vie active, de s'insérer et de s'épanouir dans la société israélienne.

Au premier étage, nous visitons les chambres des jeunes filles salle d'eau attenante : à leur création, elles étaient prévu pour 4 lits, mais depuis l'annexe touchante de plusieurs adolescentes n'ayant pu trouver place à Nèvé-Amiel, spontanément les résidentes du foyer demandèrent à partager leur chambre à 5 afin que l'accueil ne soit refusé aux nouvelles arrivantes.

Et nous terminons cette visite dans la petite synagogue dont la plupart des sièges porte une plaque rappelant qu'il est le don d'un ancien élève du foyer. Depuis peu, quelques-uns des éducateurs sont d'anciens élèves ; en effet, leur expérience personnelle leur permet de mieux cerner, comprendre et solutionner les problèmes des jeunes dont, à leur tour, ils ont la charge.

C'est une jeunesse magnifique qui donne une impression de vitalité et de joie de vivre que nous avons découvert dans ce foyer d'accueil, et, dans le car qui nous ramène à Netanya, l'atmosphère est enthousiaste, spontanément, deux sympathisants remettent à M. Beller des dons de 500 F et 1 000 F.



Le 17 mai, nous nous rendons à Tel-Aviv, au Beit Halochem, maison du combattant, centre de sport et de rééducation. Lieu de rencontre pour les invalides de guerre israéliens et leur famille.

Nous sommes accueillis par les responsables de ce centre et nous découvrons le vaste complexe sportif et rééducatif doté des appareillages les mieux adaptés à chaque cas.

Parallèlement aux soins de rééducation et de traitements médicaux, le centre possède entre autre, une piscine olympique, une immense salle polyvalente pour tous les sports collectifs, basket, volley, etc. D'autres locaux prévues pour le tir à l'arc, le billard, le ping-pong, etc. Les jeux de société se pratiquent dans une vaste bibliothèque, en ce domaine, le bridge et les jeux d'échecs sont rois.

Puis, dans l'auditorium, nous assistons, la gorge serrée, au film d'informations concernant le Beit Halochem.

Il existe en Israël, 5 centres semblables à celui-ci, qui prennent en charge la vie et la rééducation des 40 000 invalides que compte le pays. Ces établissements prévoient une large gamme d'activités à leur famille, adultes et enfants pendant qu'eux-mêmes poursuivent leurs traitements. L'hébergement n'est pas prévu car il est indispensable que le blessé continue à vivre au milieu des siens et de la société. Le nombre de trophées et de coupes obtenus lors des jeux olympiques pour handicapés, est impressionnant, mais n'arrive pas à vaincre notre émotion, bien au contraire ; nous sommes encore sous le choc lorsque notre Président Ilex Beller remet la somme de 10 000 F à la direction, au nom de l'Union.

Nadia et Simon Grohman



L'inauguration du Centre d'Etudes à Nèvé-Amiel

« LES LAURIERS ROSES »

à Levens

Nouvelles dispositions adaptées à l'évolution du système médical.

Le 22 avril 1994 la Commission paritaire de notre Maison de Convalescence des *Lauriers Roses*, s'est réunie pour prendre connaissance des résultats de la gestion de l'Etablissement à l'issue de l'année écoulée.

En présence des quatre administrateurs de la Sécurité sociale des Alpes Maritimes, Messieurs Vidal, Mion, Sorrentino et Giauffer ainsi que des responsables de la « Commission de Levens » chargés au sein de notre Union de suivre le fonctionnement de l'Etablissement, le directeur et le médecin ont présenté successivement le rapport moral pour l'année écoulée et le rapport médical correspondant au premier trimestre 1994.

Ces deux présentations introduites par notre Président Ilex Beller ont porté essentiellement sur la bonne marche de la maison et sur la nécessité de recentrer son équipement et son fonctionnement sur les nouvelles caractéristiques des patients qui lui sont confiés.

Le coefficient de fréquentation est d'un taux particulièrement élevé : 98 % de la capacité totale.

La moyenne des séjours est de 40 jours.

La presque totalité des admissions est constituée de *transferts directs* d'hôpitaux ce qui permet de constater que la fonction de « Maison de repos » et même de « convalescence » a disparu pour laisser la place à « Etablissement de suivi médical ».

Bien que les responsables en plein accord avec ceux de l'Union ont anticipé les orientations découlant de cette évolution, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'accentuer ces dispositions.

Ceci comporte à la fois la réalisation de travaux sur le bâtiment, d'équipements renforcés dans le service des soins et également le renforcement de la surveillance médicale des séjournants.

Des modifications ont été déjà apportées dans les aménagements mais il reste des constructions lourdes à entreprendre en particulier un escalier

extérieur avec possibilité de « monte-malade intégré ».

Dans son rapport médical, le docteur Joël Sapir dénombre la diversité des origines, des cas et donc obligations de suivi médical des patients.

En fonction de leur âge, des services hospitaliers d'où ils proviennent, des affections directes ou indirectes dont ils souffrent, (par exemple, suites opératoires + psychologique) chaque patient devrait trouver aux *Lauriers Roses* un cadre correspondant aux besoins de traitements spécifiques à son cas.

Cependant, si l'on doit admettre que des efforts indiscutables ont été entrepris pour adapter l'Etablissement à la fonction qui devient la sienne, une limite intervient en raison de l'insuffisance des moyens permettant de les mener à terme..

Dans son rapport financier, notre secrétaire général Henri Broder démontrera que la gestion des *Lauriers Roses* est saine.

Il indiquera que les dépenses exceptionnelles à prévoir pour poursuivre les transformations et les travaux de conformité deviennent problématiques en regard des possibilités d'encaissement.

Diverses questions seront abordées par les représentants de la « commission de Levens », Rosette Benière, Simon Grobman, François Szulman, Jacques Sandlar avant que le Président Ilex Beller résume le sentiment de l'Union.

Les représentants de la Sécurité sociale félicitent les responsables des *Lauriers Roses* pour la qualité de leur gestion. Ils reconnaîtront que l'évolution des services proposés nécessite la mise en place de dispositions nouvelles. Ils recommandent de préparer un dossier en ce sens.

A l'issue de la réunion, un déjeuner préparé par le Chef de cuisine de la maison sera servi à tous les participants. Devant ces nourritures et boissons succulentes, les conversations se poursuivent agréablement sur des perspectives optimistes quant au développement de cette remarquable création de l'Union.

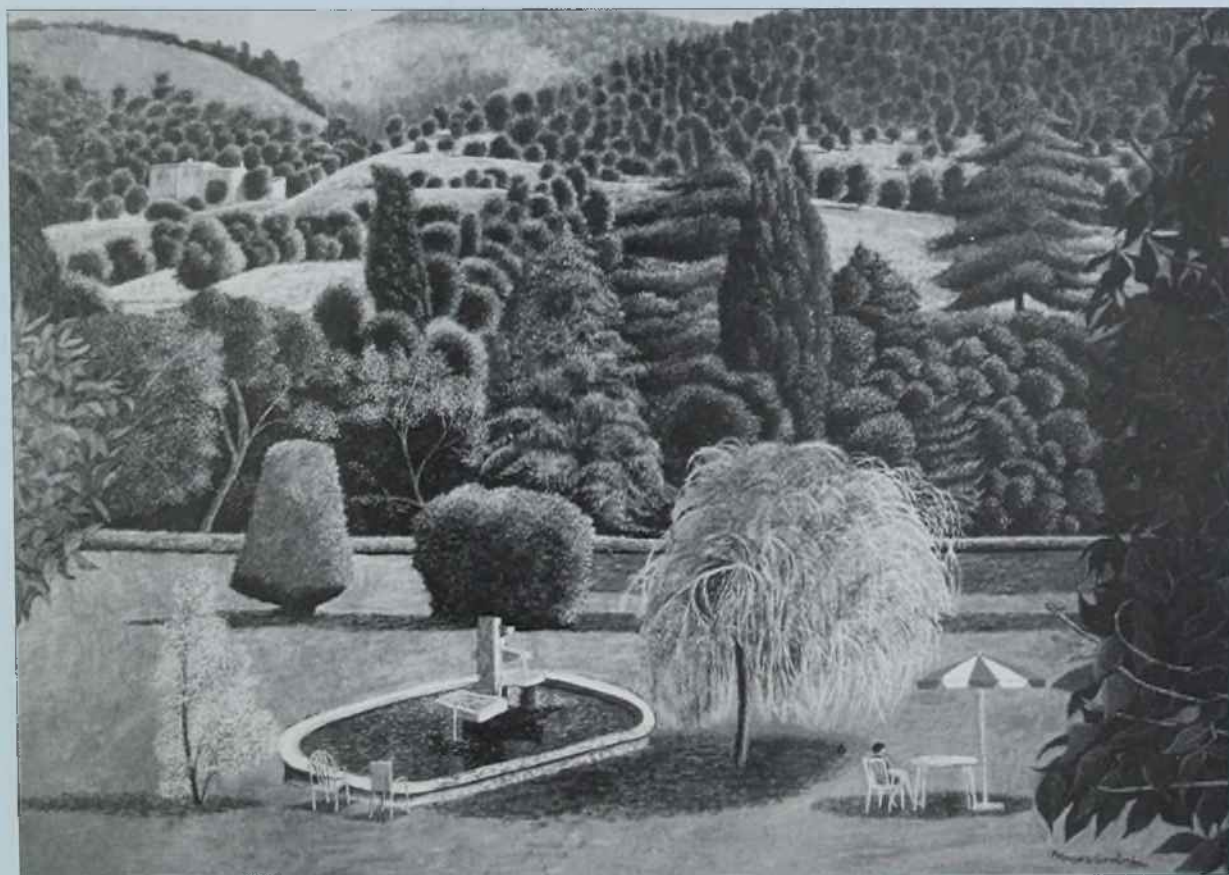
Jacques Sandlar

François Szulman, artiste peintre connu et reconnu est l'auteur entre autres tableaux de ce magnifique paysage que lui a inspiré le parc de la Maison de Convalescence de l'Union ; *Les Lauriers Roses*. Ce tableau a été accroché par le peintre, dans la salle à manger au moment où les pensionnaires étaient réunis pour le goûter. Lorsqu'ils ont découvert le paysage qu'ils connaissent bien, ils ont spontanément applaudi l'artiste et l'œuvre. Cet hommage inattendu, direct et simple à particulièrement ému François Szulman qui est Vice-président de l'Union. Les administrateurs de la Sécurité sociale venus pour la tenue de la Commission paritaire aux *Lauriers Roses* ont également félicité François Szulman pour son talent.

H.B.

LE PARC DES LAURIERS ROSES

peinture à l'huile sur toile (130 x 97)



NOS PEINES

**Nous adressons aux familles et aux amis
de nos camarades décédés,
nos plus sincères condoléances**

ALTERMAN Charles, HERS Itic, KAPLON Joseph,
KERBER Chaïm, KESTENBERG Mayer, KESTENBERG
ROZES Fajga son épouse, KLECZEWSKI Michel,
LERNER David, PORTNOE Isaac, ROZENBERG Samuel,
ROZENCWAIG Henri, SZLAMOVITZ Chaïm,
SALOMON Ide-Lejb, ancien trésorier de notre Union,
TUVEL Elie, WATENBERG Aron, Fiszel.

Nous adressons nos sincères condoléances à notre camarade
ALMAN Icek pour la perte de son épouse Madame ALMAN
née Frajda DOBRZYNSKA.

Relève assurée au 23^e régiment de Marche des Volontaires Etrangers (RMVE)

Le 23^e RMVE se rétrécissait d'une année sur l'autre suite au décès de ses membres et seule demeurerait en vie une poignée émérite de combattants.

La sagesse leur dicta d'élaborer de nouveaux statuts permettant en particulier aux enfants des Anciens de prendre la relève. La dénomination « 23^e RMVE » se transforma en « Amicale du Souvenir du 23^e RMVE », avec l'aval de la Légion étrangère. L'amicale est régie sous la loi 1901 et sa création fut publiée au Journal Officiel. Son siège est situé au 28, bd de Strasbourg - Paris 75010.

L'amicale va se doter d'un drapeau qui portera le sigle « Amicale du Souvenir du 23^e RMVE » : quant au drapeau du 23^e RMVE il sera déposé à Nîmes, dont dépend Barcarès lieu, entre autres des classes du 23^e.

Les activités de l'amicale comprennent la participation aux cérémonies officielles auxquelles on les invite, l'Assemblée générale, le banquet et surtout le pèlerinage annuel à Missy-aux-Bois et à Sacomin près de Soissons.

Il existe à Missy une rue des Anciens Combattants du 23^e RMVE située non loin du monument aux morts. Les journaux locaux publient chaque année un compte rendu des cérémonies qui ont lieu lors du pèlerinage. Les cérémonies se déroulent au monument aux morts et au cimetière où sont enterrés des combattants du 23^e. Sont régulièrement présents des personnalités officielles, un général, parfois le Général Brothier, le sous-préfet, le maire, les Anciens Combattants.

Le banquet annuel est fixé, en début d'année, dans un restaurant situé rue du 8 Mai 1945, nom ô combien évocateur.

Dans le 23^e RMVE il y avait une majorité de Juifs mais il y avait également des non-Juifs et l'amicale est également ouverte aux nouveaux adhérents juifs et non-juifs.

Le bureau de l'amicale est constitué à la fois d'anciens et de jeunes. Le président honoraire est Albert Rand (dernier président du 23^e RMVE qui succéda à Samuel Danowski).

Le « jeune » président de l'amicale est Gérard Danowski, le vice-président est Samy Herson, ancien du 23^e et valeureux résistant. Gérard Danowski n'est pas un inconnu pour ceux du 23^e car dès l'âge de 8 ans il participait aux côtés de son père Samuel au pèlerinage à Missy le 29 mai, à l'époque une centaine de combattants de l'Union y participait.

Son père l'initia à la problématique des Anciens Combattants. On sait que Samuel Danowski décédé en 1982 œuvra beaucoup auprès de l'UEVACJ, Gérard Danowski est également

NOS JOIES

Nous sommes heureux de féliciter notre ami David SZENBAUM, membre du bureau de l'Union, pour la naissance de son petit-fils Yohan.

Tous nos vœux aux arrières grands-parents, notre camarade Abram KREMSKI, membre de notre Union et son épouse ainsi qu'aux grands-parents, nos amis, Rose JARAUD, membre de notre Comité et son époux Emile, membre de notre Union.

Pour la naissance de leurs arrières petits-fils et petits-fils, Lucien et Clément.

Mazel tov' aux heureux parents.

membre de l'UEVACJ. Il estime qu'une société ne peut pas vivre sans la mémoire de son passé et il est bien décidé à actualiser la mémoire du 23^e RMVE.

Souhaitons-lui et à l'amicale « a grois mazel ».

Informations recueillies auprès de
S. Herson et de G. Danowski
et rédigées par **Paulette Godfinger**

La mutuelle de l'Union

Lors de son Assemblée générale le président François Szulman a rendu hommage à tous nos amis disparus au cours de l'année. Le docteur Cukierman a rendu compte du rapport d'activités de la Mutuelle. Dans l'ensemble tous les membres se déclarent satisfaits de la bonne marche de la Mutuelle et le rapport financier de Léon Zylbersztajn n'a fait que confirmer l'impression des dirigeants et des membres. C'est donc à l'unanimité que le quitus a été adopté pour la gestion et tous les rapports qui ont été présentés !

M. François Szulman avant de commencer la réunion de l'Assemblée générale a tenu à rappeler le souvenir de son prédécesseur M. Jacob Lewin. Son dévouement fut admirable, sa gentillesse, sa modestie, sa disponibilité ont été appréciées par tous. Après la lecture des morts de l'année, l'assemblée s'est recueillie debout pendant une minute de silence.

Le comité sortant a été reconduit à l'unanimité.

**L'Union a besoin d'urgence
de deux porte-drapeau.
Les candidats sont priés
de prendre contact
avec le secrétariat au :
42 77 73 32 (après-midi)**

**Réservez votre journée
du dimanche 27 novembre 1994
pour le banquet
du Cinquenaire**

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

26, rue du Renard - 75004 PARIS - Tél. 42 77 73 32

Directeur-Fondateur 1946-1981 : I. CLEITMAN (Isy BLUM)

Octobre-Novembre

Décembre 94

N° 11

Nouvelle Série (201)

Abonnement annuel :

100 F

Prix du numéro : 25 F

TRIMESTRIEL

23 OCTOBRE 1994 : Cinquantenaire de la création de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs

Personnalités présentes

Sous le haut patronage de M. Philippe Mestre, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

- Le Général Bonte : représentant M. François Léotard, ministre de la Défense
- Le Général Lasnier-Lachaise : représentant M. Jacques Chirac, Maire de Paris
- Le Colonel Haye : Délégué militaire départemental de Paris, représentant le Général d'Armée Michel Guignon, Gouverneur militaire de l'Île-de-France
- Le Général Surville : Vice-président de l'UFAC, représentant l'UFAC
- M. Cougy Daniel : Secrétaire général adjoint, représentant M. Lepeltier, Président de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc
- Docteur Goldstein : représentant le CRIF
- Maître Klarsfeld, Président des Fils et Filles des Déportés Juifs de France
- M. Bulawko : Président du Congrès Juif Mondial et vice-président du CRIF
- M. Jacques Lazarus et des représentants des Associations de la communauté de Paris.

Discours de M. Ilex Beller, Président de l'Union

Mesdames, Messieurs, Chers amis et camarades,

Nous célébrons aujourd'hui le Cinquantième anniversaire de l'existence de notre organisation « l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945 ». 50 ans c'est beaucoup dans l'existence d'un être humain, et à l'époque, il y a 50 ans, pour être accepté comme volontaire dans l'Armée française, il fallait avoir entre 20 et 35 ans...

La grande majorité de nos membres étaient des artisans et ouvriers juifs originaires de l'Europe Centrale surtout de Pologne. Entre les deux guerres, nous avons fui nos pays nats où régnaient des dictatures mi-fascistes et antisémites, où les Juifs vivaient pauvres et persécutés...

Avec de grandes difficultés, nous sommes venus en France, le pays des droits de l'homme, aux idées généreuses de la grande révolution française, où l'on pouvait lire sur les édifices publics « Liberté - Egalité - Fraternité ».

L'insertion dans la vie française fût loin d'être chose facile, mais après de longues années de luttes, nous avons réussi (grâce à l'aide des démocrates français) à nous intégrer dans ce pays que nous avons appris à aimer.

* * *

Les antisémites de tout temps, ont propagé la fausse idée d'une soi-disant **incapacité héréditaire des Juifs à se battre**.

Rien n'est plus contraire à la vérité historique.

En 1936, la guerre civile en Espagne vit le premier grand affrontement entre la démocratie et le fascisme ; Hitler et Mussolini soutiendront le putsch militaire contre la jeune république espagnole qui venait à peine de naître. Les jeunes Juifs, riches de leur expérience, ont vite compris que la victoire du fascisme signifiait le triomphe de la barbarie et de la guerre. Ils furent parmi les premiers à accourir au secours de la république menacée.

Parmi les 35 000 volontaires des « brigades internationales » venus des cinq continents, **il y avait 7 000 volontaires juifs**. Ils ont combattu héroïquement. Le Président Negrin a dit en parlant des brigades, « ils sont venus en Espagne, ils ne demandaient qu'un coin pour combattre, et si nécessaire de mourir pour la liberté ». 5 000 volontaires des brigades sont morts aux combats ; ils sont enterrés à jamais dans la terre d'Espagne.

* * *

Déjà, pendant la première guerre mondiale de 14-18, il y avait 14 000 juifs d'origine étrangère qui se sont engagés comme volontaires dans l'Armée française. En 1915, dans la bataille de Carençy-en-Artois, sur 2 500 morts, 1 500 étaient des juifs.

* * *

En 1939, lorsque l'Allemagne hitlérienne attaqua la France, nous étions **30 000 jeunes juifs d'origine étrangère** à nous engager comme volontaires dans l'Armée française pour défendre la France, notre patrie d'adoption, et pour l'honneur du peuple juif.

(Suite page 3)

Nouveaux montants mensuels des pensions et de la retraite à compter du 1.8.94

La Commission instituée par l'article L 8 bis (rapport constant) a fixé la valeur du point d'indice, servant au calcul des montants des pensions et de la retraite du combattant, à 74,55 F à compter du 1^{er} janvier 1994 (les pensionnés ont touché au taux les arrérages qui étaient dus du 1^{er} janvier 1994 au 30 juillet 1994 à l'échéance du 6 août 1994).

D'autre part, compte tenu de la majoration de la rémunération des personnes civiles et militaires de l'Etat intervenant avec effet au 1^{er} août 1994, la valeur du point d'indice visé à l'article du code est fixée à 74,92 F à compter du 1^{er} août 1994.

Ainsi donc la revalorisation des pensions avec cette valeur du point d'indice interviendra à partir de l'échéance du 6 septembre 1994.

MÉMORIAL DU MARTYR JUIF INCONNU CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE

Communiqué

Le Mémorial du Martyr Juif Inconnu et le Centre de Documentation Juive Contemporaine

vous invitent à l'inauguration d'une Exposition intitulée

« Le sauvetage des Juifs du Danemark »

le mercredi 9 novembre 1994 à 18 h 30

au Mémorial du Martyr Juif Inconnu
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris

sous le haut patronage de l'Ambassade de Danemark
avec le concours de la Fondation « Thanks To Scandinavia »

En présence de S.E. M. Benny Kimberg, Ambassadeur de Danemark
du Grand Rabbin Bent Melchior et de

S.E. Mme Pamela Harriman, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique

Cette exposition sera présentée jusqu'au 5 janvier 1995

Pour votre information

■ Une permanence concernant les problèmes de retraite sera assurée par notre amie Rose Jaraud.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone du lundi au vendredi de 14 h à 18 h auprès de notre secrétariat - tél. : 42 77 73 32. ■

Notre Volonté

N° 11 Nouvelle Série (201)

Revue trimestrielle

N° Paritaire 1092 D 73

Directeur de la Publication :
Henri Broder

Comité de Rédaction :
Illex Beller - Henri Broder
Jacques Sandlar - Maurice Skornik
David Douvette - Paulette Goldfinger
Simone Fenal - Yvan Korolitski

Maquette :
Jacques Kamb - François Szulman

Réalisation : Henri Broder

Imprimerie SIPE
85, rue de Bagnolet - 75020 Paris
Tél : 43 48 82 50

ATELIER ELECTRONIQUE

38, avenue de Lugo - 94600 Choisy-le-Roi
Tél : 45 12 11 72 - Fax : 48 92 29 29

SONY Espace technique agréé

Station technique agréée : PIONEER - TOSHIBA
J.V.C. HIFI-TELE
CLARION

Ida et Marcel Apeloig

vous y recevront pour toutes les réparations de matériel

VIDEO - TELEVISION - HI-FI

pour les marques ci-dessus, pendant la garantie ou après la garantie

Ouvert du lundi au samedi - Parking privé pour nos clients
Sur présentation de cette annonce, remise de 10 %

CINQUANTENAIRE DE LA CRÉATION DE L'UEVACJ

(Suite de la page 1)

Si on veut tenir compte qu'à cette époque vivaient en France 150 000 Juifs étrangers, **le chiffre de 30 000 volontaires est très important.**

Un million et demi de Juifs ont combattu dans les armées alliées pendant la guerre de 39-45.

C'est un fait unique, pendant les batailles de cette époque, le Général Weygand, Chef de l'Etat Major de l'Armée française, a cité le 22^e « RMVE » à l'ordre de l'Armée avec attribution de la Croix de guerre avec palmes au drapeau du Régiment, avec la citation :

« Grâce au sacrifice du 22^e RMVE, la 7^e armée a pu battre en retraite en évitant la déroute »... (citation homologuée par la Commission de récompenses de guerre le 2 juillet 1941).

Cette citation collective se trouve confortée par plus de 400 citations individuelles...

C'est en 1944, à Lyon qu'un groupe de soldats juifs prisonniers-évadés, et de combattants de la Résistance, ont posé la première pierre de notre Organisation : « L'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs » qui, deux ans plus tard, comptait déjà 4 500 membres...

En 1945, de retour de captivité, beaucoup des nôtres n'ont pas retrouvé leurs foyers détruits par les nazis...

Notre activité principale consistait alors :

- à rechercher les enfants cachés parmi la population ;
- aider à récupérer les logements occupés par les col-laborateurs ;
- obtenir des pensions pour les blessés et les malades.
- à ramener les corps de nos camarades tombés sur différents champs de batailles, au cimetière de Bagneux où nous leur avons érigé un monument...

Depuis le premier jour de notre existence, nous nous sommes affiliés à la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre ainsi qu'à l'Union Française des Anciens Combattants (l'UFAC) où nous demeurons des membres actifs jusqu'à ce jour. Il est cependant important qu'il existe une organisation comme la nôtre pour défendre nos problèmes spécifiquement juifs...



De gauche à droite Illex Beller, le Général Surville, Vice-président de l'UFAC et H. Bulawno, Vice président du CRIF

Les jeunes Juifs qui étaient à l'époque trop jeunes pour être acceptés comme soldats, furent parmi les premiers à s'engager dans les groupes de combats de la Résistance tels que :

- les groupes de la M.O.I.,
- ceux de la célèbre « Affiche Rouge »,
- ceux de la Carmagnole-Liberté de Lyon ainsi que beaucoup d'autres...

Ils ont inscrit les plus belles pages de la Résistance française.

Nous fûmes mobilisés dans les rangs des régiments d'élites :

- les 11^e et 12^e régiments de la Légion Etrangère à Valbone ;
- dans la 13^e demi-brigade qui a combattu à Narvik ;
- ainsi que dans les 21^e, 22^e et 23^e régiments de marche des volontaires étrangers à Barcares.

Au mois de mai-juin 1940, nous avons pris part aux batailles sanglantes de la Somme et des Ardennes. Dans l'histoire des batailles de 1940, la tenue héroïque du 22^e Régiment de Marche des Volontaires Etrangers qui a défendu la route de Péronne à Paris, est célèbre : ils se sont enterrés dans les villages de chaque côté de la route, et malgré de nombreuses attaques des Allemands, ils ont maintenus leurs positions jusqu'au 6 juin, obligeant les Allemands à les contourner pour arriver à Paris...



Une vue de l'assistance

CINQUANTENAIRE DE LA CRÉATION DE L'UEVACJ

(Suite de la page 3)

C'est notre regretté Secrétaire général Isi Blum qui a eu l'idée de construire une des plus belles réalisations sociales de notre Union, notre belle maison de convalescence « *Les lauriers roses* » à Levens sur la Côte d'Azur.

Depuis sa création il y a 28 ans, plus de 15 000 convalescents juifs, et non juifs, y ont séjourné et amélioré leur santé.

« *Les lauriers roses* » compte parmi les meilleurs maisons de convalescence de la Côte d'Azur, et fonctionne depuis 28 ans sans déficit.

Au grand étonnement des inspecteurs de la Sécurité sociale, notre bilan de cette année est aussi positif et nous ne demandons pas de subventions malgré le fait que nous y employons 22 personnes, parmi lesquelles un médecin permanent et cinq infirmières...



Les personnalités

Toutes nos réalisations, nous avons pu les mener grâce au dévouement de nos membres : artisans et ouvriers juifs, qui, malgré le fait qu'ils travaillaient dans des conditions très difficiles pour gagner leur vie, ont quitté très souvent leur emploi pour aller rechercher un enfant caché, rendre visite à un camarade malade...

Je voudrais rappeler les noms de quelques-uns de nos camarades disparus qui ont donné tant de leur force pour notre Union :

— Notre Secrétaire général durant de longues années Isi Blum-Cleitman, Bernard Pons, Dr. Danowski, Sroulek Perstunski, Isi Rey, Henri Falinower, Salomon, Maurice Sister, Tcharny, A. Najman, Charles Golgevit et des dizaines d'autres...

Qu'ils soient un exemple pour les jeunes qui viennent après-nous.

Au mois d'avril 1948, est survenu le grand miracle dont les masses juives persécutées et isolées, ont toujours rêvé :

La renaissance de l'Etat d'Israël, où des dizaines de milliers de Juifs rescapés de l'Holocauste ont trouvé un foyer... Dans la solidarité fraternelle que nous témoignons à Israël, il n'y a pas seulement la dimension commune de la mémoire et de la culture juive partagée, **il y a aussi les sentiments de reconnaissance et de fierté.**

Depuis le premier jour de sa naissance, nous apportons à Israël, notre aide morale et matérielle.

Au mois de mai cette année, une importante délégation de notre Union de 63 personnes s'est rendue en Israël.

Nous y avons inauguré le village-école de Nev-Amiel, que nous avons aidé à construire pour les jeunes émigrants juifs d'Ethiopie.

Nous avons pris l'engagement de construire en 1995-96 **un centre culturel** pour les jeunes du village Alonai-Ytzhak qui portera le nom de notre Union...

Nous saluons avec joie la reconnaissance mutuelle entre Israël et le mouvement de la libération de la Palestine. Nous leur souhaitons qu'ils obtiennent enfin **cette paix tant espérée** pour le plus grand bien de tous les peuples de la Région.

En l'an 1942, quand les Allemands conduisaient des milliers de Juifs lettons hors de la ville de Riga afin de les massacrer, le grand historien Dubnow qui se trouvait parmi eux, s'écria : « **Juifs, n'oubliez jamais, écrivez et racontez tout** ».

Le racisme, l'antisémitisme, et la guerre, sévissent toujours de par le monde.

Le temps passe vite, nos rangs s'éclaircissent.

Nous faisons l'effort de transmettre à nos jeunes, **le soin de perpétuer la mémoire, afin de faire connaître la part importante prise par les Juifs dans les combats antifascistes**, les hauts-faits d'armes des engagés volontaires, et des résistants juifs, qui ont mêlé leur sang à celui de leurs camarades français, qui sont tombés pour la France et pour la Liberté...

Ilex Beller

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION du 30 octobre 1994

Extraits de l'intervention du Président Ilex Beller

Le Président Beller ouvre la 50^e Assemblée générale de l'Union. Il souhaite la bienvenue à tous les assistants venus nombreux.

— Il rappelle le grand succès du 50^e anniversaire de la création de l'Union.

— Il dit combien nous sommes fiers de la présence parmi nous de la nouvelle génération qui prendra la relève. Il cite les paroles du Vice-président de l'UFAC, le général Surville : « L'UFAC devrait prendre exemple sur l'Union. Il donne lecture d'une lettre reçue du Colonel Haye, Délégué Militaire Départemental de Paris.

— Le Président Beller se dit très perturbé par les déclarations du Président de la République au sujet de Bousquet, collaborateur des Allemands et du régime de Vichy.

— Il souhaite que M. Mitterrand condamne Bousquet et le régime de Vichy responsable des persécutions contre les Juifs.

Beller raconte le voyage en Israël de 63 personnes qui ont vu le résultat des dons faits par l'Union à l'Etat d'Israël. L'Union a donné son accord pour créer un centre culturel dans un village d'enfants en 1995. Il donne la parole à Henri Broder pour la lecture du rapport d'activités.



Les membres du Bureau qui doivent prendre la parole à l'Assemblée générale

Extraits du discours du Général Surville Vice-président de l'UFAC

Assistant au 50^e anniversaire de la création de votre groupement en qualité de représentant de l'Union Française des anciens combattants et victimes de guerre, deux idées s'imposent à moi : l'union et la mémoire.

Le titre même de votre mouvement « Union des engagés volontaires anciens combattants juifs 1939-1945 » les suggère. Tous, parmi vous n'étaient pas français en 1939. Ils

le sont devenus par le sang versé, et par leur volonté, assurant ainsi la fusion nécessaire à l'union.

Le rapprochement des termes « juifs » et « 1939-1945 » suffit à rappeler ce que vos familles et vous-mêmes ont eu à endurer de souffrances dans cette période. Ce rapprochement impose le devoir de mémoire.

Union et mémoire sont deux idées directrices de l'UFAC à laquelle nous appartenons.

La langue française permet de faire de subtiles différences entre des concepts voisins trop souvent confondus. Ainsi en est-il pour l'union et l'unité.

L'union est la juxtaposition de forces ou de personnes en vue d'atteindre un objectif commun. L'unité est la fusion des personnalités en une seule qui s'exprimera au nom de tous.

Ainsi l'UFAC a-t-elle vocation à assurer cette union des associations de combattants et victimes de guerre et l'unité du monde combattant.

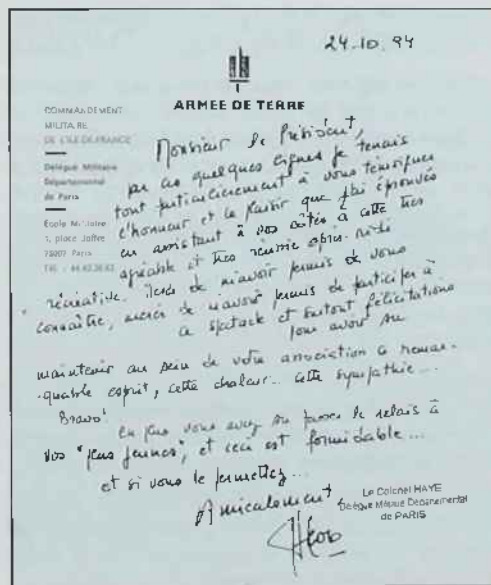
(...)

Il nous faut faire connaître votre union au sein de l'UFAC et expliquer que la diversité de nos associations n'est pas la preuve de différences fondamentales mais seulement de sensibilités particulières, sensibilités qui s'effacent et se fondent lorsqu'il s'agit de défendre des valeurs communes.

Faisons-nous connaître, même si la chose est difficile lorsqu'il ne s'agit pas de scandale ou de faits divers.

Continuons ce que nous faisons, avec la même foi, la même ardeur, mais faisons-le savoir. Faisons-le savoir sans ostentation, sans fausse pudeur, faisons-le savoir pour vaincre l'ignorance et l'indifférence.

Vive l'UEVACJ, vive l'UFAC, vive la France



RÉSOLUTION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

d'octobre 1994 adoptée à l'unanimité
lue par M. Wajcman, Vice-président

L'Assemblée générale annuelle de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs leurs enfants et amis, s'est tenue le 30 octobre 1994 à notre siège : 26 rue du Renard - 75004 Paris.

Elle approuve le rapport moral et le compte rendu financier présentés par le comité sortant, le bon fonctionnement de l'organisation et estime que les objectifs fixés par la précédente Assemblée générale ont été atteints.

Elle se félicite de la haute tenue de la célébration du Cinquantenaire de la fondation de l'Union.

Elle se félicite de l'excellent fonctionnement de la maison de convalescence « *Les lauriers roses* » qui, depuis sa création, donne grande satisfaction à l'Union, aux membres qui y bénéficient d'une priorité de séjour ainsi qu'aux milliers d'autres convalescents qui y ont apprécié la qualité du lieu et des prestations.

Elle se félicite des bons résultats obtenus par la modification du règlement intérieur qui désormais donne la possibilité aux femmes de venir en convalescence aux *Lauriers roses* et aux conjoints d'accompagner le temps de leur séjour, leur épouse ou leur époux.

Elle approuve la collaboration de notre organisation avec l'UFAC et fait sienne toutes les résolutions qui ont été votées, notamment celles qui dénoncent le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie et son combat permanent pour la paix dans le monde.

Elle s'inquiète des manifestations de haine raciste et xénophobe et de la montée dangereuse de l'intégrisme.

Elle appelle à la vigilance de tous les hommes et femmes de bonne volonté pour se dresser résolument contre la haine et la violence en lui opposant les valeurs humanitaires de liberté et de fraternité.

Elle manifeste son total soutien au peuple israélien tragiquement atteint par les attentats terroristes par ceux qui veulent tuer l'accord de paix si difficilement acquis entre l'Etat d'Israël et le Mouvement de Libération de la Palestine.

Elle approuve la poursuite permanente de notre aide morale et matérielle à l'Etat d'Israël et lui renouvelle à l'occasion de son 47^e anniversaire, ses vœux les plus chaleureux de bonheur et de prospérité avec la paix maintenue.

L'Assemblée générale se félicite de la création de notre Fondation, sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français et approuve la décision de décerner le 1^{er} prix de la fondation lors de notre banquet annuel de 1995.

Elle donne mandat au nouveau Comité pour organiser en 1995 la participation de l'Union aux manifestations du 50^e anniversaire de la fin de la guerre, du retour des déportés et des prisonniers de guerre.

MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ DIRECTEUR

Assemblée générale 1994

Membre d'honneur :
ZRAGA Jules

- 1 - AJCHENBAUM Joseph
- 2 - BELLER Illex
- 3 - BENIERE Rosette
- 4 - BOKSENBAUM Mireille
- 5 - BRODER Henri
- 6 - CYWINER Joseph
- 7 - FALINOWER Claire
- 8 - FELLMAN Léon
- 9 - FENAL Simone
- 10 - FIHMAN Paul
- 11 - FRYD Georges
- 12 - GOLDFINGER Paulette
- 13 - GRINBLATAS Jacques
- 14 - GROBMAN Simon
- 15 - GROBMAN Nadia
- 16 - JARAUD Rose
- 17 - KAC Salomon
- 18 - KARAS Joseph
- 19 - KARAS Henri
- 20 - KON Abram
- 21 - KOROLITSKI Yvan
- 22 - KRYSTAL Joseph
- 23 - LILENSTEN Hélène
- 24 - MALACH Szulim
- 25 - MONTLUC Yves
- 26 - OKONOWSKI Joseph
- 27 - REZNIK Moszek
- 28 - ROZENBERG Sarah
- 29 - RODZINSKI Léon

- 30 - SADENFIS Albert
- 31 - SANDLAR Jacques
- 32 - SARCEY Max
- 33 - SKORNIK Albert
- 34 - STAINBER Henri
- 35 - SZEJNBAUM David
- 36 - SZTABOWICZ Chaïm
- 37 - SZULMAN François
- 38 - WAJCMAN Szlama
- 39 - WIEBLAD Rosette
- 40 - WIEBLAD Charles
- 41 - WISNIA-DAGAN Eva
- 42 - ZIMET Léon
- 43 - ZYLBERSZTAJN Léon
- 44 - ZYLBERSZTAJN Rosette

Nouveaux candidats

ALLOUCHE Simon
de la section de Nice
APELOIG Ida
HAUSZWALB Céline
JARAUD Emile
PEZERON Bernadette
ROCHE Paul
SAPIR Nathan
SAPIR Pauline
ZYTNIICKI Henri
DRATWA Félix
nouveau porte drapeau
KAMIENIECKI Annette.



Intervention d'Henri Broder, Secrétaire général de l'Union

Extraits de son rapport des activités 1993-1994

La France a célébré le 50^e Anniversaire du débarquement des alliés en Normandie et en Provence. C'était la libération du territoire national. L'Union vient de célébrer le cinquantenaire de sa création. Nous nous devons d'attacher à tous ces événements toute la place qu'ils méritent. C'est aussi le moment de rappeler la mémoire de tous ceux, militaires et civils, engagés volontaires dès la déclaration de la guerre 39-45, les résistants, les victimes de la barbarie nazie, tous ceux qui sont tombés afin que la France recouvre sa liberté ! La mémoire a dit Elie Wiesel, est un sentiment qui doit être aussi « fort que l'amour »...



Les membres de l'Union pendant la minute de silence

Si l'âge, la maladie ont clairsemé nos rangs, contrairement à d'autres associations dont les dirigeants disent « le dernier éteindra les lumières et fermera la porte », nous pouvons nous réjouir que les derniers anciens, le plus tard possible, verront « les jeunes » prendre et assurer la relève et recevoir le flambeau et le drapeau de l'Union, perpétuant ainsi leur mémoire et le souvenir des morts de 39-45.

La Commission Culture et Mémoire a continué son excellent travail. De nombreuses cassettes ont été enregistrées contenant le témoignage des anciens combattants ou résistants de l'Union. Déjà quelques témoins nous ont quittés mais leur témoignage servira aux historiens de demain.

La Commission Culture et Mémoire a été présente aux différentes commémorations :

- à Bagneux qu'elle a organisé ;
- au Vel d'Hiv où notre ami Jacques Sandlar a lu une liste de noms de disparus de la Shoah ;
- Pithiviers - Beauce la Rolande ;
- Drancy - Bobigny - au Mont-Valérien ;
- accueil avec le CRIF des vétérans mutilés d'Israël. C'est M. Malach qui représentait l'Union ;
- le concert animé par François Szulman et Sarah Rozemberg et toute l'équipe qu'il faut féliciter pour le grand succès de cette manifestation « influence du folklore yiddish dans la musique classique » ;
- la cérémonie de la Flamme sous l'Arc de Triomphe ;
- l'inauguration du Square Marcel Rayman ;
- le voyage en Israël ;

— la médaille du Cinquantenaire dessinée par François Szulman ;

— le cinquantenaire de la création de l'Union animé par David Douvett qui a présenté les orateurs. Sarah Rozemberg qui a lu deux magnifiques poèmes. Cette cérémonie du 2 octobre 1994 placée sous le haut patronage du ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre a donné beaucoup de travail. Il faut féliciter et remercier tous ceux qui se sont dépensés pour que cette commémoration soit une grande fête ;

— la chorale sous la direction de M. Golgevit a été très appréciée par toute l'assistance qui comptait plus de 350 personnes. Le cours de yiddish continue, animé par Batia. Les élèves sont assidus et nous sommes assurés que la transmission du patrimoine yiddish perdurera grâce à l'Union.

Vous pourrez lire page 12 les activités de la chorale et des cours de yiddish. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire. Vous serez les bienvenus. Les échecs et le bridge ont toujours leurs amateurs. C'est un survol rapide de toutes les activités que vous offre l'Union.



M. Zimet, Héliane Liliensten et Jacques son fils, 2 générations de militants

Tout en rendant aux anciens, le respect qui leur est dû, les jeunes se sont si parfaitement intégrés dans l'Union que dans nos rapports constants au sein des commissions du Comité Directeur et du Bureau, nous ne faisons plus la distinction entre jeunes et vétérans. Nous sommes devenus des collègues, des amis, qui travaillent ensemble pour une même cause.

Saint-Exupéry a dit « Fonder l'avenir c'est d'abord et exclusivement penser le présent ». C'est ce que nous faisons à l'Union. Se rappeler le passé, toujours présent en nous, la guerre 39-45, le présent, l'actualité d'aujourd'hui, la paix en Israël permettra un avenir plus souriant aux enfants de nos enfants, en France, en Israël et à travers le monde.

A tous les membres de l'Union, pour continuer à faire mieux notre travail je veux citer cette phrase de Paul Valéry :

**« METTONS CE QUE NOUS AVONS DE MEILLEUR
EN COMMUN ET ENRICHISSEONS-NOUS
DE NOS MUTUELLES DIFFÉRENCES »**

Pour le cinquantième de sa création, saluons la naissance de la fondation de notre Union

Le 3 mai 1994 dans les locaux de la Fondation du Judaïsme Français M. David de Rothschild, président et notre président Ilex Beller ont signé la Convocation donnant naissance à la fondation des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs leurs Enfants et Amis sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français.

Ce en présence de Mme Amson, directrice générale de la Fondation du Judaïsme Français, de M. Adam Loss son pré-décesseur et des membres de notre Comité ; Simon Grobman, François Szulman, Jacques Sandlar et David Douvette accompagnés de notre avocate conseil Michèle Idels.

Cette fondation se donne pour but de perpétuer à jamais et de transmettre aux jeunes générations leur mémoire, les Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, rassemblés au sein de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs leurs Enfants et Amis (UEVACJEA) donnent pour objet à cette **Fondation l'attribution d'un prix annuel permanent**, ouvert à tous les candidats quelle que soit leur discipline, littéraire, artistique ou scientifique.

Tout écrivain, philosophe, dramaturge, poète, compositeur, peintre, sculpteur, cinéaste, photographe, graphiste, interprète, et autre créateur, penseur et savant de toute discipline qui se sera exprimé sur ce sujet pourra concourir.

L'objet étant de créer une œuvre qui mette en valeur l'engagement volontaire des combattants juifs, pendant la seconde guerre mondiale dans l'armée française, la résistance et les armées alliées.

Mais aussi de façon plus largement étendue, ce prix concerne également toutes les formes de l'engagement juif ayant contribué d'une façon ou d'une autre, depuis l'immédiat avant-guerre jusqu'à la fin de celle-ci à la défense de la liberté et à la sauvegarde des communautés juives partout menacées.

De même, ce prix pourra récompenser tous les engagements volontaires juifs dans toutes les zones de combats militaires et de résistance autres que la France.

Composition du Comité directeur :

Ilex BELLER, Rosette BENIERE, Henri BRODER, Esther BRYM DESARTHE, Blanche CUNYOT, David DOUVETTE, Paul FHIMAN, Simon GROSBMAN, Annette KAMIENIECKI, Nathan SAPIR, Jacques SANDLAR, François SZULMAN, Yvan KOROLITSKI, Mireille BOXENBAUM, Victor ZIEGELMAN. Ilex BELLER en assure la présidence et David DOUVETTE le secrétariat général.

Le premier prix de la Fondation sera décerné lors de notre banquet annuel en octobre ou novembre 1995.

Ainsi les engagés volontaires juifs savent que désormais leur engagement, leurs combats et leurs sacrifices seront en permanence et pour toujours portés à la connaissance des générations à venir. La pérennité dans l'histoire sera assurée par la remise annuelle du prix de la Fondation.

Nous comptons sur tous nos adhérents et sur tous nos amis pour que cette fondation connaisse le retentissement qu'elle mérite.

David Douvette

Compte rendu d'activités de la mutuelle - 1994

Chers amis,

Notre Mutuelle aux activités sociales multiples, gère principalement dix-huit caveaux au cimetière de Bagneux-Parisien.

Depuis l'année dernière, les demandes d'adhésion ont afflué, en conséquence, nous avons été amené à acquérir deux nouvelles concessions pour un total de quarante-cinq places. Notre mutuelle est devenue une des plus importantes sur la place de Paris — avec nos 18 sépultures —. Nous conservons également, le monument érigé à la gloire des combattants juifs tombés au champs d'honneur, au cours de la guerre 39-45, sous lequel reposent soixante-dix de nos camarades ramenés de tous les terrains d'opérations.

Après la disparition des derniers combattants de la guerre de 14-18, nous avons été dans l'obligation morale de prendre en charge toutes les sépultures qu'ils nous ont laissés. Ces tombes sont entièrement entretenues, sous notre responsabilité par des professionnels des pompes funèbres.

Tous les achats de concessions et tous les travaux d'entretien des tombes sont financés grâce aux cotisations des adhérents et à la vente des places.

Au cours de cette année, nous avons développé des actions d'aide et de visite à nos camarades malades et, hélas nous avons accompagné nos camarades disparus à leur dernière demeure.

Je veux rappeler ici, la mémoire de notre ancien secrétaire général Maurice Schuster, qui nous a quitté en juillet dernier.

Nous avons le devoir et l'obligation de poursuivre toutes nos activités. De continuer et d'entretenir toutes nos réalisations, afin d'honorer et de perpétuer la mémoire de tous nos disparus.

François Szulman

Rapport financier

Le rapport financier est lu par un membre de la Commission finance M. Rodzinski Léon. Le procès verbal de la réunion de contrôle des finances est lu par M. Zylberstajn Léon.

La commission de contrôle, composée de MM. Grobman et Rodzinski, en présence de M. Wajcman, trésorier de l'Union a pris connaissance de l'exercice pour l'année écoulée et vérifié les différents postes de recettes et dépenses. Elle se félicite de la gestion saine de notre Union et donne quitus à la trésorerie pour l'exercice du 15 septembre 1993 au 31 août 1994.

Hommage à Maurice Sister - extraits

Il méchoit l'honneur d'évoquer au nom du bureau et du comité directeur, la mémoire de notre regretté Maurice Sister.

Ceci a valeur de symbole, car pour la première fois dans l'histoire de l'Union, la 2^e génération, celle à laquelle j'appartiens, rend en de telles circonstances, un vibrant et émouvant hommage à un ancien combattant juif engagé volontaire et non des moindres puisque Maurice Sister fut pendant de longues années secrétaire général de l'Union.

Evoquer la vie de Maurice, c'est ouvrir quelques pages à la fois exaltantes et dramatiques de l'histoire du peuple juif. Car les circonstances de la vie en ont fait un héros qu'il n'a sans doute en aucune façon choisi d'être. Un héros comme des milliers et des milliers d'autres Juifs qui se sont surpassés, transcendés pour faire face aux situations que l'histoire leur a imposées.

Lorsque Maurice Sister naît le 7 octobre 1911 en Bessarabie, cette région disputée pendant des siècles entre la Russie et la Roumanie, est alors Roumaine. La condition des Juifs de Roumanie n'est guère meilleure que celle des Juifs de Pologne. La monarchie qui y règne est dictatoriale, foncièrement conservatrice et surtout violemment antisémite.

De condition modeste, la famille de Maurice Sister ne peut d'autant moins lui faire faire des études que très tôt, il perd son père et c'est son oncle qui l'élève. Celui-ci joue un rôle fondamental dans son apprentissage de la vie. Il l'éveille à la culture yddisch, mais aussi aux idées de progrès. Bien que défavorisé au plan social, Maurice Sister a très jeune un goût prononcé pour tout ce qui touche à la culture non seulement yddisch mais aussi roumaine, russe et française. Très tôt se développe en lui une soif intarissable d'apprendre et de connaître.

Il dévore la littérature européenne, est curieux de tout, notamment de la peinture. C'est un autodidacte et ce qualificatif prend toute sa valeur quand on sait ce qu'était la dure vie des Juifs de Bessarabie. Maurice Sister est très sensible à la misère, à l'injustice et à l'antisémitisme. Il s'engage très jeune dans les rangs du Parti communiste roumain, ce qui lui vaut d'être poursuivi et condamné à la prison. Dès lors il n'y a pour lui qu'une seule issue, l'exil.

Où aller sinon en France, cette terre d'accueil pour tous les persécutés, le pays des Droits de l'Homme. Pour cet autodidacte qui avait lu Victor Hugo, Zola, Jaurès et tant d'autres humanistes français, il n'y avait pas de meilleur choix possible.

Comme pour des dizaines de milliers d'immigrants juifs la vie de Maurice Sister prend un tournant à la fois très difficile et très exaltant.

Dès son arrivée, il réalise une de ses aspirations les plus chères, faire des études, il s'inscrit à la Sorbonne.

Mais en France, les effets de la crise économique mondiale se font tout aussi rigoureusement sentir que partout ailleurs.

La condition d'immigré devient chaque jour plus difficile. Maurice est contraint aux mille et un petits travaux qui lui permettent de survivre. Par ailleurs, de graves dangers menacent l'Europe. D'abord le fascisme qui triomphe un peu partout, ensuite la guerre qui a tout moment risque d'éclater.

Fidèle à ses engagements Maurice rejoint les rangs des organisations politiques syndicales et culturelles de l'immigration proches du Parti communiste français, plus connu aujourd'hui sous le nom de la M.O.I.

Pour Maurice ce n'est que la continuité de ce qu'il avait déjà fait en Roumanie, mais dans un contexte beaucoup plus démocratique, cela d'autant plus que le Front Populaire est au pouvoir.

La France qu'il chérit est sérieusement menacée, et c'est avec détermination qu'il lutte sur plusieurs plans pour l'insertion des immigrants contre le fascisme, le racisme et l'antisémitisme. Pour autant, il n'abandonne pas sa passion pour la culture. Bien souvent après une journée harassante de travail, il court voir une exposition de peinture ou entendre un concert ou encore assiste à des conférences.

Viennent ensuite les jours sombres et les années de nuits oh combien dramatiques pour la communauté juive d'Europe.

Alors que la guerre est désormais inéluctable, il n'hésite pas dès 1939 à s'engager dans l'armée française pour la durée de la guerre.

Comme il aime à le répéter souvent par la suite, il s'engage alors au service de la France, et ce terme a une signification importante pour l'immigré de fraîche date qu'il est, et qui est conscient de ce que signifierait pour les Juifs une éventuelle victoire d'Hitler.

Cet engagement est on ne peut mieux le témoignage de son immense gratitude pour sa patrie d'adoption mais aussi de sa volonté de combattre le nazisme.

Après ses classes à Barcarès, il est versé dans le 22^e régiment de marche des volontaires étrangers. Avec celui-ci il combat dans la somme début

juin. Il est fait prisonnier et envoyé dans un stalag de Prusse Orientale. Sérieusement malade, il a la chance d'être rapatrié en 1942. Il a pu cacher sa qualité de Juif.

A peine rentré, il s'engage dans la résistance active, dans les rangs de la résistance juive d'obédience communiste. Il devient alors le capitaine Christian qui combat d'abord à Lyon puis à Périgueux.

A la libération, Maurice Sister continue à combattre non plus contre l'occupant et la collaboration désormais vaincus, mais pour venir en aide à ses camarades anciens combattants. Il est un des premiers fondateurs de l'Union des Anciens Combattants Volontaires Juifs, au sein de laquelle il siège en son comité directeur sans discontinuation depuis sa fondation. Il aura le privilège et l'honneur de succéder à Isi Blum au poste de Secrétaire général.

Dans ce même esprit d'entraide, il travaille au ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, au retour des prisonniers de guerre et les circonstances ont voulu que son bureau soit attaché à celui du ministre, un certain François Mitterrand.

D'autres circonstances voudront que le 8 mai 1988, ce même François Mitterrand, alors devenu Président de la République lui remette lui-même les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur sous l'Arc de Triomphe. On ne peut rendre plus bel hommage à un combattant engagé volontaire et résistant juif.

Après la guerre, Maurice ne se préoccupe pas seulement du sort de ses camarades, mais il se consacre également avec beaucoup de dévouement et d'abnégation aux enfants juifs dont les parents ont été massacrés par les nazis et la collaboration. Il est directeur d'une de ces nombreuses maisons d'enfants créées par l'UJRE. Nombre de ces enfants sont aujourd'hui membre de l'Union.

Peu après la libération, une fois sa mission accompli, Maurice retourne à ses premiers amours, les arts et les lettres et devient journaliste, il exerce dans un certain nombre de journaux et revues du monde yddisch progressiste, principalement à la Naye Presse ou pendant de longues années, il assure avec toujours autant de passion les rubriques culturelles.

C'est à cette époque qu'il a le bonheur de rencontrer les plus grands peintres et écrivains et musiciens juifs contemporains. C'est notamment lui qui fit la première interview pour la presse yddisch de Marc Chagall. En dépit de son travail pour le moins prenant, Maurice continue à militer en faveur des droits de ses camarades anciens combattants juifs. A l'Union, il se dévoue corps et âme depuis sa création dans différents domaines au comité directeur, au secrétariat général à l'UDAC, à l'UFAC, au CRIP et ces dernières années au sein de la Commission historique auprès du ministère des Anciens Combattants.

Mais il a surtout, tant que ses forces le lui permirent, œuvré pour faire de l'organe de l'Union « Notre Volonté » une revue appréciée des adhérents et du monde combattant, lui consacrant, à la conception et à la réalisation de nombreuses heures précieuses.

La nation française a reconnu officiellement et son dévouement à la cause des combattants et ses mérites, en lui décernant l'Ordre National du Mérite et en le faisant Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il est vain de dire que Maurice nous a quitté prématurément. Nous regretterons notamment qu'il ne puisse assister au lancement de notre fondation, dans laquelle il aurait eu toute sa place, et qui sans nul doute, aurait été pour lui un bel aboutissement.

De cet homme doux dont la curiosité pour le monde ne s'est éteinte qu'avec lui, nous retiendrons qu'il a consacré sa vie pour de nobles causes et qu'il aura contribué dans la mesure de ses moyens à la sauvegarde du peuple juif, donc modestement à la sauvegarde de l'Humanité. Je voudrais te dire Estelle et à vous ses enfants et petits-enfants combien l'Union perd l'un de ses meilleurs militants et combien la communauté juive perd l'un de ses meilleurs éléments. L'une et l'autre par ma voix lui rendent hommage. Gageons que l'une et l'autre sauront rappeler comme il convient son souvenir.

David Douvette



Communiqué du CRIF

Paris - 19 octobre

La communauté juive de France a pleuré avec Israël la mort de deux jeunes soldats, il y a quelques jours à peine. Aujourd'hui, l'horrible attentat contre un autobus à Tel Aviv, avec des civils assassinés et de nombreux blessés, nous réunit à nouveau, dans la douleur et la colère devant ces actes de barbarie.

A travers les victimes de cet attentat sauvage, c'est la Paix qu'on veut assassiner, au lendemain de la signature d'un pré-accord entre Israël et la Jordanie.

Télégramme adressé à l'Ambassade d'Israël

Consterné par l'horrible attentat perpétré ce jour à Tel Aviv ayant pour but de saboter le processus de paix, l'union présente au peuple d'Israël ainsi qu'aux familles touchées, ses condoléances les plus attristées. L'union souhaite ardemment que cet acte criminel commis par quelques fanatiques ne sabote pas les efforts de paix.

UEVACJEA

Aide à Israël

Traduction de la lettre reçue de Keren Hayesod
United Israël du 5 juillet 1994

Cher Monsieur Beller,

Au nom de Keren Hayesod, j'aimerais vous exprimer notre reconnaissance et vous remercier ainsi qu'à tous les membres de votre union pour leur décision de contribuer généreusement à la construction du village de jeunes Aloné Yitzhak pour 1995-1996.



Jeunes
en activités

Ce village de jeunes comble une obligation essentielle ici en Israël de permettre à des jeunes immigrants et nés en Israël d'avoir un environnement social et un enrichissement sain et éducatif. Votre contribution permettra la construction d'un club de jeunes gens nécessaire à une aide d'urgence pour leurs besoins journaliers.

J'espère vous voir à nouveau en Israël, ainsi que vos membres, dans un proche futur.

Avec nos plus chaleureux « mazal tov » dans l'accomplissement de cet important projet.

Bien sincèrement vôtre.

Jenny Cohen Khallas

Directeur du département projets

Cinquantenaire de la création De l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945 ((Extraits))

L'Union est née à la Libération, après les années tragiques pour l'ensemble des Juifs de France. La guerre contre l'Allemagne nationale-socialiste se poursuivait, les fours crématoires fumaient toujours et des centaines de nos camarades croupissaient encore dans les Stalags. Les fondateurs de l'Union dénonçaient, dès leurs premières déclarations publiques, l'acte le plus ignoble du Maréchal, pourtant si bien intentionné vis-à-vis des anciens combattants, qui consistait à rayer de ce registre les engagés volontaires juifs. Leur sang ne comptait plus parce qu'il était « juif » : on les interne, on les déporte, avec leurs familles. Les femmes et les enfants des prisonniers de guerre également.

Les engagés volontaires sont de plus en plus nombreux à rejoindre les rangs des organisations juives de résistance, signifiant ainsi que pour eux la guerre n'était pas terminée, qu'ils refusent la capitulation ; il se battent à nouveau. Dans la résistance ils découvrent l'autre France, celle qui est restée fidèle à l'héritage de 1789.

Et pourtant, dans la France libérée, il fallait livrer plus d'une bataille pour faire valoir les droits des engagés volontaires, des prisonniers, des veuves et des orphelins. Mais ces préoccupations prioritaires n'avaient pas empêché les responsables de consacrer toute l'attention nécessaire aux activités sociales et culturelles ayant abouti aux belles réalisations que l'on connaît.

Rien n'est définitivement acquis. Engagés volontaires, anciens résistants juifs, nous nous trouvons, tous, confrontés au danger de banalisation des responsabilités de Vichy dans la répression de la résistance et la persécution des Juifs, aux poussées de fièvre néo-nazies en Allemagne, ainsi qu'à la menace totalitaire et sanguinaire que les intégristes se réclamant de l'Islam font peser sur Israël et sur le monde.

Adam Rayski

Hommage à la Résistance des Juifs de France

Dans le cadre des cérémonies commémoratives du 50^e anniversaire de la Libération, un solennel hommage a été rendu aux résistants juifs de France, le 2 octobre 1994.

Abstraction faite des différences idéologiques et politiques de leur mouvement d'appartenance dans la résistance, quatre orateurs ont éclairé une des facettes, le mot n'est pas trop fort de cette épopée qui honore notre mémoire collective.

Tous ont insisté sur l'esprit de fraternité et d'abnégation des hommes et des femmes qu'unissait un même but : combattre le nazisme et assurer notre survie. Tous les quatre ont conclu leur apologie en appelant à la vigilance devant la montée des intégrismes et la perversion des négationnistes.

Robert Chambeiron, ancien secrétaire général adjoint du CNR évoque l'importance du nombre des immigrés au sein de la Résistance dont Churchill a dit que sans elle le débarquement n'aurait pu réussir dans les conditions où il a eu lieu et Eisenhower a estimé son efficacité à celle de 14 divisions armées. Rappelant que 4 sur les 16 membres présents à la réunion constitutive du CNR en 1943 étaient des résistants juifs, R. Chambeiron conclut son allocution sur la nécessité de transmettre aux jeunes générations ce que fut la Résistance, devoir de mémoire qui nous incombe, car c'est en se fondant sur l'expérience passée que se prépare l'avenir.

Pour Jacques Lazarus, évadé du dernier convoi de déportation et combattant de l'A.J. (O.I.C.) d'obédience sioniste, la résistance juive est celle de tous ceux et toutes celles qui atteints dans leur dignité d'être humain et menacés d'extermination par les nazis et Vichy, parce que nés juifs, se sont engagés dans des mouvements où la survie était prioritaire. Il n'oublie personne, ni les E.I.F., ni ceux qui furent les premiers à rejoindre la France libre, d'où la remarque de de Gaulle devant leur afflux « la Synagogue m'envoie plus de combattants que l'Eglise », ni les FTP de la MOI, ni les Corps francs des maquis juifs du Tarn, ni ceux qui cachaient et couvraient les enfants, ni ceux qui aidaient au passage en Espagne, ni les jeunes Juifs d'Alger lors du débarquement en Afrique du Nord en novembre 42. Tous dans les pires conditions ont rendu son visage à la France. « N'oubliez pas, frères juifs publiez, racontez » ! Cette citation de l'historien Simon Dubnov est plus que jamais d'actualité.

Charles Lederman et Adam Rayski tous deux des anciens responsables de la MOI le premier de la liaison et de la coordination des formations progressistes des immigrés juifs.

La Commission intersyndicale, l'Union des femmes juives, l'Union de la jeunesse juive, Solidarité et le Secours populaire, les réseaux de sauvetage des enfants, le second responsable de la presse clandestine de langue yiddish. Tous deux retracent l'historique des organisations clandestines jeunes qui aboutirent à la naissance du CRIF en 1944. Dès

l'automne 1940 « Solidarité » assure le soutien aux familles des engagés volontaires de 1939 tombés au front ou prisonniers en Allemagne, puis aux familles des premiers internés dans les camps en France. Au printemps 1942, la formation du 2^e détachement des FTP MOI de la région parisienne sous le commandement de Boris Holban, bientôt suivis par ceux de la zone Sud lorsqu'elle fut à son tour occupée par les Allemands. Le danger se précisait après les premières déportations de mars 42, c'est la formation du MNCR en liaison avec les organisations non juives de résistance, pour mettre au point une stratégie de survie. Elle s'avéra très vite d'une urgente nécessité après les rafles du 16 juillet 1942 quand 13 000 sur les 28 000 Juifs étrangers désignés par la police de Vichy ayant réussi à échapper aux arrestations, des familles entières se trouvèrent obligés de vivre dans la clandestinité. Un inédit dans l'histoire, selon l'expression d'A. Rayski qui souligne dans ce contexte de désespérance, l'impact de la presse clandestine sur le moral de la population juive.

Ch. Lederman évoque les actions des prélats des églises catholiques et protestantes stigmatisant l'antisémitisme et favorisant avec l'aide de la population française la formation des réseaux de sauvetage qui permirent la réussite du sauvetage des enfants de Vénissieux. Le réseau Garel en est un exemple. Les 3/4 de la population juive purent être sauvés selon l'estimation d'A. Rayski. Fin 1943, c'est la création de l'UJRE qui voit grossir le nombre des résistants et au printemps 1944 celle des milices patriotiques juives qui participèrent à la libération de Paris.

Persécutés, torturés, ces hommes et ces femmes n'ont pas parlé. A l'instar des combattants des ghettos de Varsovie et des autres haut-lieux de mémoire, ils ont donné leur vie pour la liberté et la dignité de l'homme. Ne jamais oublier et s'il le fallait encore, comme nous l'exhorte à le faire le chant des partisans du ghetto de Vilno « *Nos pas résonneront pour dire nous sommes là* ».

Henri Bulawko qui présentait les orateurs rappelle la mémoire de David Rappoport du comité Amelot, un juste mort en déportation, celle de Moïa, jeune déportée belge qui s'évada d'Auschwitz et fut reprise. Mais elle avait appris la libération de Paris et cria haut et fort avant son exécution « *Tenez bon, bientôt les bourreaux paieront pour leurs crimes* ». Il salua la présence dans la salle de Boris Reznik dont Primo Levi dans « *Si c'est un homme* » reconnaît lui devoir la vie.

Lettres bouleversantes d'Olga Baucie et de Schlomo Grzyvac écrites avant leurs exécutions, lues par Claudine Berg et poèmes d'Aragon et Eluard. Yacinta avec le talent que nous lui connaissons chanta, pour la première fois en public nous dit-elle, le chant des déportés et des partisans de Vilno.

Recueillement profond et émotion intense ! Fierté aussi !

Hanna Kamieniecki

Les activités de l'Union

LA CHORALE

Ce qui est extrêmement intéressant c'est qu'on y rencontre la 2^e et la 3^e génération. Nous avons remarqué que des très jeunes personnes, grâce à la chorale sont entrées dans notre organisation, et nous aiderons à la transmission de la mémoire des AC Juifs et du patrimoine yiddish.

Elle s'est produite au banquet de l'Union en novembre 1993.



Vue d'ensemble de la chorale

Mars 1994 : à la mairie du 10^e pour la journée de la déportation ;

7 avril 1994 : aux Invalides à l'occasion de la cérémonie de la remise de médailles d'or par l'Association Etoile civique à d'anciens déportés et résistants ;

25 avril 1994 : à la cérémonie en mémoire des 165 enfants juifs déportés du groupe scolaire, rue des Hospitaliers - St Gervais ;

21 juin 1994 : à la fête nationale de la musique ;

23 juin 1994 : à la fête de clôture de la saison 93/94 au siège de l'Union ;

23 octobre 1994 : pour le cinquantième de la création de l'union.

Nous avons également beaucoup de projets pour l'année 1995.

Eva Wisnia

COURS DE YIDDISH

Les cours de yiddish ont lieu chaque semaine. Ils sont animés par Batia Baum. Les élèves sont appliqués et depuis l'ouverture du cours, ont fait de grands progrès dans l'écriture aussi bien que dans la lecture. Les cours ont lieu le jeudi après-midi. Il est toujours possible aux débutants de s'inscrire en s'adressant au secrétariat.

MERCREDI 7 DECEMBRE 1994

de 16 h à 18 h, Serge Klarsfeld, président des Fils et Filles de Déportés Juifs de France, présentera son dernier ouvrage concernant la déportation de 11 000 enfants Juifs de France.

MARDI 13 DECEMBRE 1994

à 20 h 30 précise

Les Jouets du Yiddish

livre de Léon Rosten, avec la participation de Victor Kuperminc, traducteur du livre

Soirée avec animation

Ces deux conférences se dérouleront dans nos locaux :
26, rue du Renard - 75004 Paris

Médaille commémorative du cinquantième de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs

Commandez votre médaille du cinquantième, ce sont les derniers exemplaires.

La médaille commémorative du cinquantième de la création de l'Union 1944-1994 est réalisée par la Monnaie de Paris.

Le poinçon de maître de la Monnaie, gravé dans le métal signe le travail spécifique et unique et en garantit l'authenticité et la qualité « Monnaie de Paris ».

La médaille est réalisée d'après une maquette originale, conçue et dessinée par un grand artiste : François Szulman, membre de l'Union.

La médaille est en bronze massif, patiné, diamètre : 68 mm. Le nom et le prénom de chaque souscripteur sera gravé au revers de la médaille.

Madame M. L. Levi - Menard nous écrit

*Vous remercie pour l'envoi de la médaille
au nom de mon mari et vous félicite pour l'idée
de cette médaille, mais aussi pour sa beauté*

Drancy : la honte

Un reportage de Stephen Trombley et Mike Todd

De 1941 à 1944, 74 000 Juifs sont déportés de France vers les camps nazis. 2 500 en sont revenus. Pour nombre d'entre eux, c'est au camp de Drancy, à quelques kilomètres au nord de Paris, qu'ont commencé la nuit et le brouillard.

Dès la signature de l'armistice, en juin 1940, le nouveau gouvernement de Vichy développe une propagande antisémite et promulgue un statut des Juifs, bientôt suivi des premières rafles. C'est en juillet 1941, que s'ouvrent les portes du camp de Drancy — situé dans les bâtiments inachevés de ce qui aurait dû être une cité ouvrière modèle — pour accueillir quelques 4 000 personnes arrêtées dans le 11^e arrondissement de Paris par la police française.

En janvier 1942, la conférence de Wannsee met au point les détails de la « solution finale ». La politique de déportation s'accélère servie par la police française, placée sous l'autorité de René Bousquet, au mois d'avril. Conjointement à la multiplication des arrestations, le camp de Drancy accueille un nombre croissant de « rafles », venant principalement de la capitale et de la région parisienne, et notamment de la rafle du Vel'd'Hiv des 16 et 17 juillet 1942. Chaque semaine, trois convois emmènent les internés vers « les camps de travail », y compris désormais les femmes et les enfants. Ce n'est qu'en juillet 1943, que le camp passe sous l'autorité allemande.

Erik Rosen, Yves Jouffa, Liliane Levy-Osbert, Sam Radzinski, Eva Feigelson et Roger Schandallow enfants d'Israélites français installés en France depuis plusieurs générations ou de Juifs immigrés de fraîche date, avaient entre 10 et 20 ans quand ils sont passés à Drancy. Leurs témoignages ont rappelé que la déportation en France fut avant tout le fait des autorités de Vichy.

Envoyé spécial - 6/10/94

SILENCE ET MEMOIRE

MONUMENT DE LA RAFLE DU VEL'D'HIV



Le Président de la République, M. François Mitterrand, accompagné du Premier ministre, M. Edouard Balladur vont découvrir le monument

Le Président de la République, M. François Mitterrand, le Premier ministre, M. Edouard Balladur, le maire de Paris, M. Jacques Chirac inauguraient le 17 juillet le nouveau monument érigé à la mémoire des victimes juives de la rafle du Vel'd'Hiv, à quelques mètres de l'emplacement où se trouvait en 1942 le vélodrome d'hiver de Paris, sur le quai de Grenelle.

Etait dévoilé un groupe en bronze de sept personnages accroupis, dû au sculpteur Walter Spitzer, rescapé d'Auschwitz, avec l'inscription :

« La République française en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'Etat français" 1940-1944 ».

N'oublions jamais

Droit de vivre

EUROPE

Retour de l'antisémitisme

Interrogé sur la renaissance de l'antisémitisme en Europe centrale et orientale

le président du Congrès juif européen, M. Jean Kahn, a répondu au Figaro : « C'est une grave préoccupation. La chute du communisme dans ces pays laissait espérer un renouveau de liberté. Mais se sont réveillés des sentiments nationalistes, racistes, xénophobes, en Pologne, en Hongrie, dans les pays baltes ».

De son côté, le rapport 1993 de l'Institut des Affaires Juives de Londres s'inquiète de « l'internationalisation » de l'activité des groupes racistes ou antisémites qui établissement de nouveaux réseaux « pratiquement inaccessibles » aux organismes de répression des Etats.

Il indique que l'antisémitisme a été particulièrement virulent en 1993 en Roumanie, en Turquie et en Ukraine.

Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis au sommet européens de Corfou, ont décidé la création d'une commission consultative de lutte contre le racisme et la xénophobie auprès du Conseil européen, dont la présidence a été confiée à M. Jean Kahn, président du C.J.E.

Droit de vivre

« LES LAURIERS ROSES » à Levens

LE NOUVEAU CONVALESCENT EST ARRIVÉ

Les techniques de diagnostic, les traitements ont considérablement évolués au cours de ces dix dernières années. En conséquence, le coût d'hospitalisation en cours séjour a augmenté. Il représente, pour l'exercice 1993, 55 % des dépenses nationales de santé.



Une vue du médical

Le budget alloué aux techniques de soins, comme on peut se l'imaginer, n'est pas indéfiniment extensible. Pour permettre le maintien d'un plateau technique de grande qualité, tout en contrôlant les dépenses qui en résultent, il faut diminuer en parallèle la durée moyenne d'hospitalisation. Cet objectif, dans l'absolu, permettrait de réduire le nombre de lits d'hospitalisation en court séjour.

Dans le cadre de la réforme de notre système de soins, les établissements de court séjour auraient pour optique un diagnostic et la mise en place d'un traitement spécifique permettant de passer le cap aigu de l'urgence. En corollaire, des établissements « de suite » devraient prendre en charge les patients jusqu'à leur guérison. Cette politique de santé est logique, incontournable. Mais elle est, de part les moyens qui lui sont attribués, encore du domaine de la fiction.

Ce schéma de prise en charge est effectivement en place en unité de court séjour. Il reste à définir en terme d'objectif et de moyen les maisons « de suite », qui logiquement, devraient être les maisons de convalescence, car déjà existantes et possédant un prix de journée considérablement réduit par rapport à celui de l'hôpital.

La politique aux *Lauriers Roses* à toujours été d'avant-garde. Nous ne pouvions nous esquiver devant ce nouveau défi.

Avec les moyens existants, nous avons considérablement accru les capacités de prise en charge médicale. L'aspect « convalescence » de notre établissement s'émousse au profit de l'aspect « soin ».

Le nouveau convalescent est un homme qui dans 75 % des cas vient directement de l'hôpital de Nice (transfert direct).

La raison médicale de placement est médicale (60 %), chirurgicale directement après l'opération (30 %), ou psychosomatique (10 %).

La durée moyenne de son séjour est de 35 jours. Le mode de sortie est dans 85 % des cas un retour à domicile. Dans 13 % des cas, le patient devra être réhospitalisé. Dans 25 % des cas, le patient présente un problème socio-professionnel nécessitant notre intervention. Ce convalescent a, en moyenne, au cours de son séjour : 2 prises de sang, 3 pansements en salle de soins, 6 consultations par les médecins de l'établissement, 2 consultations à l'hôpital, et, pour 1/4 d'entre eux, une prise en charge en kinésithérapie.



Pauline Sapir a pris sa retraite

Le prix de journée a diminué. Pour faire face à cette nouvelle demande, nous nous sommes restructurés. Les moyens que nous nous sommes attribués sont :

Au sein de l'établissement

En personnel :

Un médecin plein temps plus un médecin vacataire,
4 infirmières D.E. plein temps,
Un kinésithérapeute vacataire.

En matériel :

Une salle de soins performante permettant les soins courants (pansements, petite chirurgie), de gérer les situations d'urgence cardio-respiratoire (ECG, matériel d'aspiration, d'intubation...),
Des chambres équipées de prises d'oxygène murales.

(Suite de la page 14)

« LES LAURIERS ROSES » à Levens

En organisation :

Visites en chambre hebdomadaire pour chaque patient et en salle de consultation,

Etroite collaboration avec les employés de cuisine (régimes alimentaires) et de ménage (comportement des patients) tout en garantissant le secret professionnel.

En dehors de l'établissement :

Contrat avec un laboratoire d'analyses biologiques nous permettant, avec les moyens de communication actuels, des résultats aussi performants, en qualité et en rapidité, qu'à l'hôpital.

Une étroite collaboration avec les unités d'hospitalisation de court séjour. Par exemple, la possibilité de faire bénéficier à nos ressortissants, d'examen paracliniques performants (scanner, résonance magnétique nucléaire...) rapidement et concentrés sur une journée (hospitalisation de jour) afin de limiter les déplacements et la fatigue qui en résulte.

Un contact permanent avec les services sociaux de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie. Cette collaboration en son genre, permet de gérer au mieux les problèmes médico-sociaux auxquels les patients sont confrontés.

A en croire le taux d'occupation, « Les Lauriers Roses » bénéficie d'un label de qualité.

La médicalisation de notre établissement a renforcé cette image auprès de nos confrères hospitaliers et des organismes de tutelle. Les contacts sont constants et de bonne qualité.

Indéniablement, les clivages qui existent entre médecine privée et publique d'une part et les organismes de tutelle d'autre part n'ont pas lieu au sein de notre établissement.



Les pensionnaires prennent le frais

Nous pouvons en être fier car le premier à en bénéficier est le pensionnaire des Lauriers Roses.

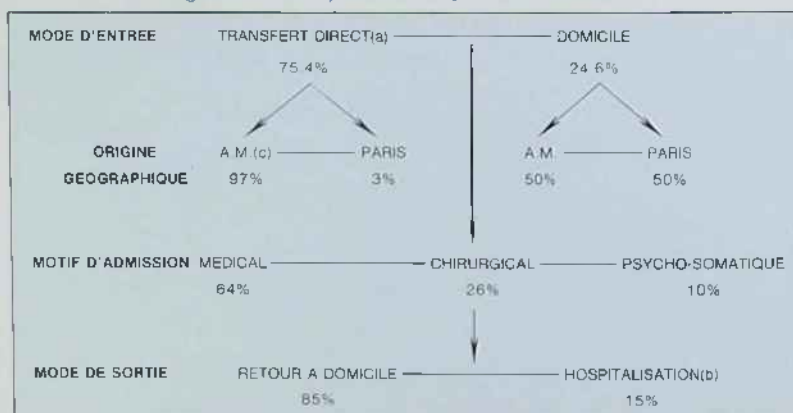
Cette orientation peut déplaire à certains pensionnaires. Certains patients, habitués de l'établissement, ont remarqué cette évolution : « la maison n'est plus comme avant, il n'y a que des malades ici... ». Effectivement, la présence de patient médicalement « lourd » a modifié l'ambiance de notre œuvre sociale : l'intitulé repos ou convalescence a perdu son sens. L'organisation d'excursion, de repas en plein air, de soirée de détente s'est éteinte progressivement faute de possibilité et non de capacité. Il faut bien admettre que cette nouvelle orientation n'est pas une question de choix mais de nécessité. Les maisons de repos et de convalescence vont, dans un proche avenir, probablement disparaître et seules les maisons qui auront su s'adapter rapidement à cette nouvelle demande continueront à exister.

Notre système de soins a déjà été soumis à de nombreuses réformes. Chaque tentative a soulevé de violent courant d'opinion au sein du corps médical. Nous avons bien conscience de la nécessité de l'adaptation de l'offre médicale en fonction des besoins. Toutefois, dans cette tourmente, il est essentiel de garder la tête froide.

1) Notre établissement est une œuvre sociale. Tous les membres de l'association bénéficient et bénéficieront d'une attention particulière (chambre seule par exemple).

2) Les possibilités de médicalisation de notre établissement sont tributaires de notre prix de journée. Hors, celui-ci est à la baisse. L'effort de restructuration ne peut être unilatéral. Les services de tutelle doivent en prendre conscience et se donner les moyens d'appliquer leur projet.

Suivi longitudinal des patients de janvier à octobre 1994



a) Transfert direct : transfert direct d'une unité de court séjour

b) Concerne dans 95 % des cas, les patients admis en transfert direct de l'hôpital de Nice

c) A.M. : Alpes Maritimes

Le docteur Sapir

NOS PEINES

**Nous adressons aux familles et aux amis
de nos camarades décédés,
nos plus sincères condoléances**

SISTER Maurice, ancien secrétaire général, AURBACH Charles, BOBROF Salomon, BRODATY Charles, ERLICH (DIAMENT) David, FRYDE Daniel, FRYDMAN Lejzor, GLINA Mosze, GUTMAN Wolf, IDELS Nachman, IMERGLIK Manfred, ITIC Simon, JUSTMAN Icko, KALMA Charles, KREMSKI Abram, LEWIN Jacob, LIPKOWICZ Nussen, LUGERNER Jean, MAUDRET Rémy, PAPIER Marcel, SOMMER Jacques, VERGOLLE Ickok, WATTENBERG Aron Fisz, ZONENS Jacques, ZILBERSTAIN André, Mme WATTENBERG Irénée, épouse de WATTENBERG Aron, Mme GRINBLATAS, épouse de notre camarade GRINBLATAS Jacques, membre du comité central, Mme HAUSMAN, décédée en avril 1994, épouse de notre dévoué adhérent HAUSMAN Wilhem, BAC Serge, GUMANSTER Henri, Mme veuve RONIA Rose.

NOS JOIES

Naissance : Nous sommes heureux de féliciter notre ami Hélène LILENSTEN ainsi que Jacques SANDLAR son fils, tous deux membres du bureau de notre Union, pour la naissance de leur arrière petite-fille et petite-fille Mathilde, mazel tov' aux heureux parents.

Mariage : Nous félicitons notre camarade Albert SADENFIS, membre de notre comité central, à l'occasion du mariage de son petit-fils Stéphane avec Véronique.

Eva WESNIA marie sa fille Nadia avec Ari. Meilleurs vœux de bonheur aux époux et à la maman animatrice de la chorale.

Dons : M. NUSSBAUM 500 F ; M. ADLERFLIGER 100 F ; M. FLAK 100 F ; M. ZYLBERCAN 30 F ; M. GRIESHABER 100 F ; M. JACOBI Boris 100 F (dont 50 F reçu le 28/10/94).

La 49^e Assemblée Générale de l'UFAC



*René Peyre,
Président national
de l'UFAC*

Depuis sa création, l'UFAC s'est prononcée pour :

- le respect du droit à réparation,
- le respect du principe de l'égalité des droits pour toutes les générations du feu, sans oublier les Combattants en Indochine, Théâtre Opération Extérieur, Afrique du Nord et Mission Extérieure.

Dans cet esprit, elle demande toujours :

- la réunion d'urgence de la commission tripartite chargée de fixer la valeur du point de pension et de veiller à l'application du rapport constant,
- elle demande une définition plus simple du rapport constant.

En particulier :

- le bénéfice de la retraite professionnelle anticipée à 55 ans pour les chômeurs en fin de droit,
- l'amélioration des conditions d'attribution de la Carte du Combattant,
- la réunion de la commission chargée d'étudier l'attribution de la campagne double aux Anciens Combattants en A.F.N., fonctionnaires et assimilés.

Il ne s'agit pas d'un droit nouveau. Le montant de la dépense a été survalué par les services du ministère du Budget. Des propositions de loi ont été déposées par tous les groupes politiques. Sans effet à ce jour.

Enseignement de l'histoire, cérémonies du souvenir :

- l'UFAC attache une très grande importance à l'enseignement de l'histoire et du civisme dans les lycées et les établissements scolaires,
- elle se félicite des initiatives de la délégation à la mémoire et à l'information historique,
- l'UFAC souhaite que son message traditionnel puisse être lu devant les monuments aux Morts, le 8 mai et le 11 novembre,
- tout en encourageant la coopération franco-allemande et la construction de l'Europe, l'UFAC demande que soit maintenue la commémoration

du 8 mai 1945, date historique et symbolique, qui pourrait devenir la fête de la liberté en Europe,

— elle souhaite être associée aux cérémonies commémoratives en 1995. ■



*Philippe Mestre, ministre des Anciens
Combattants et Victimes de Guerre*

(Extraits)

Il y a cinquante ans... nous vivions le temps des débarquements et des combats héroïques, du sang et des larmes, les premiers instants d'une liberté reconquise.

Il a cinquante ans... le drame atroce, enfin, se dénouait, une porte s'ouvrait à l'espérance cependant que la plus terrible des guerres de notre histoire achevait son œuvre de destruction.

C'était il y a cinquante ans.

Les années ont passé. Le temps a fait son œuvre, la paix aussi... Nombre de vétérans s'en sont allés. Seules demeurent la mémoire de ce qui fait la trame de notre destin et notre immense reconnaissance envers celles et ceux qui ont beaucoup donné d'eux-mêmes dans les combats qu'appelaient la liberté, mais aussi le souvenir de ces millions d'êtres humains morts dans le chagrin et la douleur.

Aujourd'hui, dans un monde où le bruit des armes résonne douloureusement à nos mémoires, nous sommes investis d'une mission sacrée : témoigner d'une épopée qui appartient désormais à l'histoire et en faire la source d'une nouvelle grandeur pour la France, à l'aube du troisième millénaire. ■

Philippe Mestre